



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط

Rapport d'activité 2014



The UfM Secretariat
is co-funded by the
EUROPEAN UNION





Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط

Rapport d'activité 2014



The UfM Secretariat
is co-funded by the
EUROPEAN UNION



Table des matières

PRÉSENTATION DE L'UpM

- 5 Message du Secrétaire général de l'UpM
- 7 Introduction
- 10 Données et chiffres clés

DOMAINES D'ACTIVITÉ

- 13 Stimuler l'emploi et soutenir les PME
- 27 Faciliter l'accès au transport et la mobilité sur terre et en mer
- 35 Promouvoir des projets urbains innovants et durables
- 39 Améliorer le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- 45 Répondre aux défis qu'implique le changement climatique dans la région
- 49 Promouvoir les projets liés à l'eau et à l'environnement pour un avenir durable dans la région méditerranéenne
- 59 Améliorer la mobilité étudiante et l'employabilité des jeunes grâce à l'éducation
- 67 Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation socio-économique des femmes



PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

- 75 Bâtir des partenariats avec les acteurs financiers
- 79 Renforcer la collaboration avec nos partenaires institutionnels méditerranéens
- 81 Valoriser la coopération régionale et sous-régionale

COMMUNICATION

- 82 La communication de l'UpM en chiffres
- 83 Communiquer plus largement



Le Secrétariat général de l'UpM travaille en étroite coordination avec la co-présidence de l'UpM, qui est assurée par S. E. M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, et S. E. M. Nasser Judeh, ministre des Affaires étrangères du Royaume hachémite de Jordanie.

Message du Secrétaire général de l'UpM

L'Union pour la Méditerranée est l'organisation intergouvernementale qui rassemble les 28 États membres de l'Union européenne, 9 pays arabes méditerranéens, ainsi qu'Israël, la Turquie et les Balkans.

Tous les pays de la région euro-méditerranéenne se réunissent autour de la même table et d'un principe directeur : la co-appropriation. Il s'agit d'un atout important. C'est ce qui nous permet de bâtir un agenda méditerranéen commun qui réponde aux grands défis et permette de saisir les nombreuses opportunités existantes en Méditerranée.

Une telle entreprise est rendue possible par une solide volonté politique, sous l'impulsion de la co-présidence de l'UpM assurée par l'Union européenne et le Royaume hachémite de Jordanie, ainsi que grâce à chacun des 43 États membres de l'UpM.

L'Union pour la Méditerranée s'appuie sur une gouvernance inclusive et équilibrée, cohérente avec la politique européenne de voisinage et avec les priorités et intérêts des pays du sud de la Méditerranée.

A travers l'UpM, les pays de la région expriment leur engagement à conforter une plateforme commune de coopération permettant de promouvoir effectivement l'intégration et le dialogue régional. Le Secrétariat général de l'UpM permet d'opérationnaliser cette ambition, en interaction constante avec les États membres et les différents acteurs de la coopération en Méditerranée.

Saisir les opportunités, répondre aux défis

Il est aujourd'hui essentiel de développer une approche globale et équilibrée de l'agenda euro-méditerranéen. L'ampleur des défis socio-économiques et en matière de sécurité rend le dialogue régional plus important que jamais.

La coopération régionale est essentielle pour tirer parti des nombreuses opportunités existantes dans la région. Nombreux sont les hommes et les femmes de tous âges et de tous milieux qui incarnent cette ambition euro-méditerranéenne : étudiants, entrepreneurs, chercheurs, institutions et autorités locales apportent tous leur contribution active et veulent en faire davantage. Leurs expériences réussies sont sources d'inspiration et doivent être partagées et développées.

Une organisation constructive et engagée

Avec six conférences ministérielles, 29 projets labellisés représentant un total de 4 milliards d'euros, et, rien que pour l'année 2014, 55 réunions de haut niveau rassemblant 2 500 acteurs, les activités de l'Union pour la Méditerranée sont en constant développement.

Le Secrétariat général, basé à Barcelone, emploie 60 personnes et est la plateforme intergouvernementale euro-méditerranéenne au travers de laquelle les décisions politiques sont mises en œuvre. Les projets régionaux concrets sont développés avec le soutien des gouvernements, des parlementaires, du secteur privé, des entreprises, des organisations de la société civile, des universités, des fondations, des organisations internationales et des institutions financières.

Dans le cadre des priorités des Etats membres, le Secrétariat général travaille avec tous ceux qui croient dans le partenariat euro-méditerranéen pour donner le plus d'impact possible à leurs initiatives et transformer les objectifs en réalisations concrètes.

La Méditerranée pour laquelle nous travaillons est jeune : jeune par sa démographie mais également par le trésor de talents et d'énergie créatrice qu'elle recèle ; jeune encore car, après des millénaires de civilisation, elle est une région d'avenir, dotée d'un grand potentiel.

J'espère que cette présentation générale de nos activités vous incitera à nous rejoindre. Ensemble, nous pouvons contribuer positivement au bien-être de notre région.

Fathallah Sijilmassi

Introduction

L'UpM : Conduire l'intégration régionale

Le Secrétariat général de l'UpM promeut des activités dont l'objectif est de **renforcer la coopération et l'intégration régionales** entre les pays euro-méditerranéens.

Le commerce intrarégional entre les pays du sud de la Méditerranée reste encore très limité par rapport à son potentiel. S'élevant à 5 %, il représente une très petite part du commerce extérieur total de ces pays comparativement à d'autres blocs économiques régionaux.

La faiblesse de l'intégration régionale est un **obstacle à la croissance et au développement socio-économique** et la stabilité de la région. Elle est aussi indirectement liée à l'un des principaux défis auxquels la région est confrontée : le chômage des jeunes.

La région possède encore un **énorme potentiel de progrès socio-économique, de croissance économique et de compétitivité**. Une population dynamique avec des acteurs émergents tels que les jeunes et les femmes ; un réseau entrepreneurial prêt à adopter de nouvelles idées et de nouveaux projets, essentiellement constitué de petites et moyennes entreprises, qui représentent 80 % à 90 % des entreprises de la région ; de nombreuses possibilités d'activités économiques offertes par de grands projets d'infrastructure dans les domaines du transport ou du développement urbain ; ou encore les exceptionnelles ressources naturelles disponibles en eau et en énergie : ce ne sont là que quelques-uns des principaux atouts de la région.

Exploiter la force de la coopération et du dialogue

Améliorer la coopération et le dialogue régionaux s'impose donc à de nombreux égards, notamment en apportant des réponses à quelques-uns des défis les plus déterminants pour la région. Sous l'impulsion de la co-présidence de l'UpM, qui est assurée par l'UE et par la Jordanie, **six conférences ministérielles de l'UpM** se sont tenues au cours des deux dernières années dans les domaines suivants : renforcement du rôle des femmes dans la société (Paris, les 11 et 12 septembre 2013), transport (Bruxelles, le 14 novembre 2013), énergie (Bruxelles, le 11 décembre 2013), coopération industrielle (Bruxelles, le 19 février 2014), environnement et changement climatique (Athènes, le 13 mai 2014) et économie numérique (Bruxelles, le 30 septembre 2014).

Ces conférences ministérielles ont fortement contribué à l'élaboration d'un **agenda méditerranéen commun**, qui établit des objectifs à long terme et des lignes d'action adaptées à chaque secteur. Le Secrétariat général de l'UpM a encouragé la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises au niveau ministériel en organisant des conférences de suivi, en permettant à des projets régionaux et sous-régionaux de se développer au sein de cadres à géométrie variable, et en participant à de nombreuses autres activités visant à promouvoir la coopération dans la région.

Approuver de nouveaux projets

Quinze nouveaux projets ont été labellisés par les hauts fonctionnaires de l'UpM au cours des deux dernières années, portant le nombre de projets labellisés par l'UpM à 29. La priorité a été donnée au financement, au lancement et à la mise en œuvre de plusieurs de ces projets, ainsi qu'au développement des projets déjà mis en œuvre. En ce moment, **plus de 80 projets** sont à l'étude, et une douzaine ont déjà été identifiés en vue d'une éventuelle labellisation en 2015.

Objectifs stratégiques 2013-2014

Le Secrétariat général de l'UpM a poursuivi des objectifs stratégiques qui constituent les véritables moteurs de son action, à savoir :

1. **Stimuler l'emploi et soutenir les petites et moyennes entreprises (PME).** Dans le cadre des conférences ministérielles de l'UpM sur la coopération industrielle et sur l'économie numérique, le Secrétariat général de l'UpM a redoublé d'efforts pour promouvoir le développement des PME et la création d'emplois à travers l'Initiative méditerranéenne pour l'emploi – Med4Jobs (Mediterranean Initiative for Jobs - Med4Jobs). Il a également lancé une stratégie pour le développement du secteur privé, pour laquelle il a accueilli avec succès les deux premières éditions du Forum économique de la Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5), en y participant activement, et a développé ses activités en vue de faire progresser l'économie numérique et de soutenir les industries créatives dans la région.
2. **Faciliter l'accès au transport et à la mobilité sur terre et en mer.** À la suite de la conférence ministérielle de l'UpM sur le transport (Bruxelles, 14 novembre 2013), le Secrétariat général de l'UpM a coorganisé la conférence de suivi sur le financement du futur réseau transméditerranéen de transport (Civitavecchia, 9 et 10 décembre 2014). Il a également continué de développer des projets stratégiques régionaux de premier ordre conjointement avec ses partenaires dans le domaine du transport.
3. **Promouvoir des projets urbains innovants et durables.** Conformément au mandat établi à la conférence ministérielle sur le développement urbain durable (Strasbourg, 10 novembre 2011) et dans le cadre de l'Initiative pour le financement de projets urbains (UPFI), le Secrétariat général de l'UpM a redoublé d'efforts pour étudier et faire progresser des projets phares en collaboration avec ses partenaires institutionnels. La réussite de ce travail préparatoire à la *Stratégie euro-méditerranéenne de développement urbain durable* a ouvert la voie à une deuxième conférence ministérielle de l'UpM sur le développement urbain durable.
4. **Améliorer le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.** La conférence ministérielle de l'UpM sur l'énergie (Bruxelles, 11 décembre 2013) a représenté une étape importante pour le développement d'un dialogue plus structuré sur l'énergie dans la région méditerranéenne. Elle a été renforcée par l'organisation – par le Secrétariat général de l'UpM – de deux Comités techniques étendus (CTE), qui s'appuient sur une approche à deux volets visant à promouvoir le dialogue et les projets régionaux. En avril 2014, le projet Tafila Wind Farm, premier projet de l'UpM dans le domaine de l'énergie, a été labellisé par les hauts fonctionnaires des pays de l'UpM.

5. **Répondre aux défis qu'implique le changement climatique.** Le Secrétariat général de l'UpM a participé aux travaux préparatoires à la conférence ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique, qui s'est tenue à Athènes le 13 mai 2014. Cette conférence a démontré l'engagement politique des pays euro-méditerranéens à répondre au changement climatique.

La première action de suivi du Secrétariat général de l'UpM a été, en octobre 2014, de désigner le premier groupe d'experts de l'UpM sur le changement climatique.
6. **Promouvoir les projets liés à l'eau et à l'environnement pour un avenir durable dans la région méditerranéenne.** Au titre des mandats définis à la conférence ministérielle sur l'environnement et le changement climatique, ainsi que des processus approuvés au niveau régional, tels que le Programme des Nations unies pour l'environnement – Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM), le Secrétariat général de l'UpM a participé à des cadres de coopération régionaux et a étroitement travaillé avec ses partenaires afin de continuer à mettre en œuvre ses projets labellisés.
7. **Améliorer la mobilité étudiante et l'employabilité des jeunes grâce à l'éducation.** Le Secrétariat général de l'UpM a mis l'accent sur le soutien aux deux centres régionaux pour l'enseignement supérieur euro-méditerranéen, que sont l'université euro-méditerranéenne de Fès et l'université EMUNI. Il a également facilité la coordination et pris des mesures concrètes pour favoriser la mobilité étudiante et améliorer la qualité de la formation professionnelle dans la région en labellisant deux projets et en encourageant le dialogue Nord-Sud dans les milieux scientifiques méditerranéens.
8. **Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation socio-économique des femmes.** Le Secrétariat général de l'UpM a joué un rôle actif dans la préparation de la troisième conférence ministérielle de l'UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société (Paris, 11 et 12 septembre 2013). Il a également assuré son suivi en organisant la conférence sur l'autonomisation socio-économique des femmes, en mars 2014. Le Secrétariat général de l'UpM continue de promouvoir ses projets labellisés et de développer des projets déjà en cours.

Un déclencheur et promoteur de l'intégration régionale

Plateforme opérationnelle de coopération, le Secrétariat général de l'UpM poursuit ses objectifs en encourageant la recherche de consensus, en développant les réseaux régionaux et sous-régionaux, et en favorisant le dialogue et l'échange entre les acteurs de la région méditerranéenne.

Par le biais de son Service européen d'action extérieure, l'**Union européenne** est le principal partenaire de l'UpM et son coprésident Nord. Le Secrétariat général de l'UpM a établi une relation de travail étroite avec la **Commission européenne (CE)**, en s'engageant dans de nombreuses initiatives communes, en accord avec la politique européenne de voisinage.

Ce faisant, le Secrétariat général de l'UpM a également renforcé ses relations avec ses **partenaires institutionnels**, qui font partie intégrante du cadre institutionnel de l'UpM, tels que l'Assemblée parlementaire de l'UpM, l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), ou encore la Fondation Anna Lindh. Il a aussi travaillé avec de **nombreux partenaires** directement liés à ses activités opérationnelles dans le but d'accroître l'effet de levier de ces dernières.

Activités de l'UpM



Six conférences ministérielles de l'UpM

- Économie numérique (septembre 2014)
- Environnement et changement climatique (mai 2014)
- Coopération industrielle (février 2014)
- Énergie (décembre 2013)
- Transport (novembre 2013)
- Renforcement du rôle des femmes dans la société (septembre 2013)

Objectif stratégique

Améliorer la coopération et l'intégration régionale dans la région euro-méditerranéenne par la mise en œuvre d'initiatives et de projets concrets ayant un impact réel sur les citoyens de la région.



43 États membres

28 États membres de l'Union européenne et 15 pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Leurs hauts fonctionnaires se réunissent régulièrement pour superviser et coordonner les activités de l'UpM.

2 coprésidents

L'UE et la Jordanie assurent les co-présidences Nord et Sud depuis 2012, incarnant le principe de co-appropriation de l'UpM.

1 Secrétariat

Ayant son siège à Barcelone, le Secrétariat général est la plateforme opérationnelle de l'UpM.

Domaines prioritaires



Développement des entreprises



Affaires sociales et protection civile



Enseignement supérieur et recherche



Eau et environnement



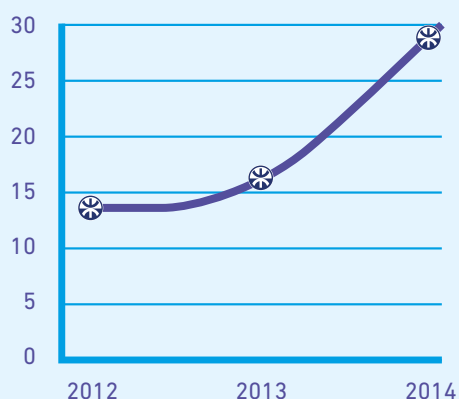
Transport et développement urbain durable



Énergie



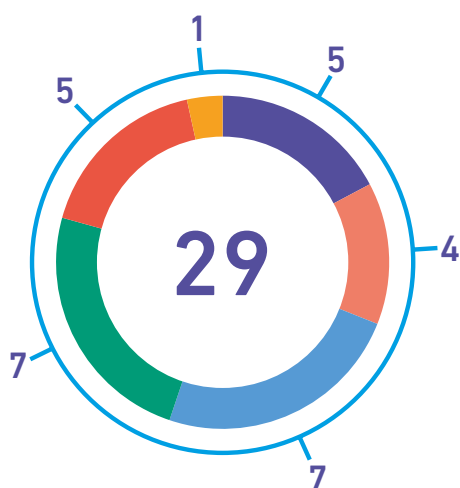
Augmentation significative des projets labellisés de l'UpM



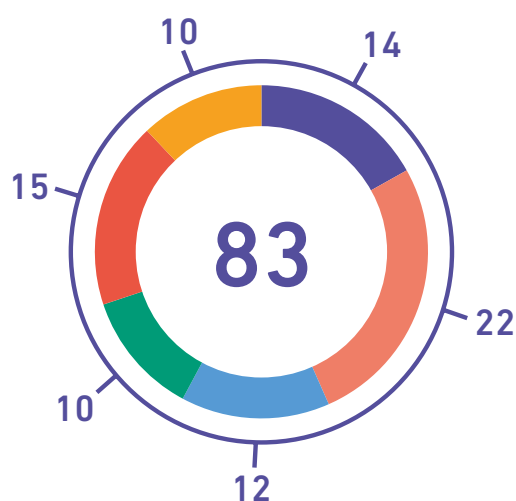
Plateforme pour la coopération

- 4 conférences de haut niveau (emploi, coopération économique, autonomisation des femmes et transport)
- Plus de 100 forums d'experts et tables- rondes rassemblant plus de 5 000 acteurs
- 11 réunions de hauts fonctionnaires rassemblant les représentants des 43 États membres

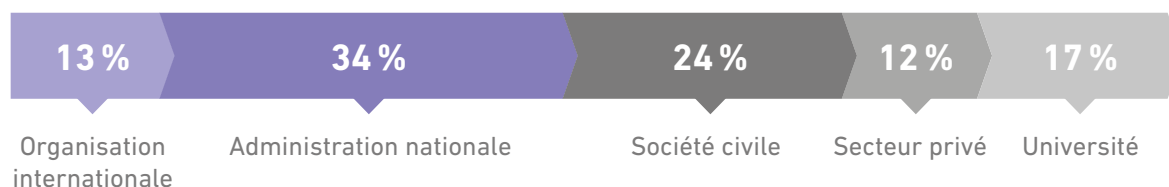
Projets labellisés Par domaine prioritaire



Projets en cours Par domaine prioritaire



Projets par type de promoteurs





Stimuler l'emploi et soutenir les PME

L'UpM a avancé de façon décisive dans la mise en œuvre de son engagement à développer des activités soutenant la création d'emplois dans la région.

Ses objectifs stratégiques pour ce domaine ont été établis en prenant en compte la situation socio-économique actuelle et en réponse aux priorités exposées par les pays méditerranéens.

En 2014, l'UpM a tenu deux conférences ministérielles, sur la coopération industrielle et sur l'économie numérique. Ces conférences, et leurs travaux de suivi, ont favorisé l'échange d'expériences réussies et de bonnes pratiques et permis de renforcer la coopération.

Ainsi, sur la période 2013-2014, le Secrétariat général de l'UpM a conforté son engagement sur ses objectifs stratégiques en cours :

- promouvoir le développement de PME et favoriser la création d'emplois grâce à l'initiative de l'UpM **Med4Jobs**;
- lancer une stratégie pour le développement du secteur privé, pour laquelle il a accueilli avec succès et participé activement aux deux premières éditions du Forum économique de la Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5);
- faire progresser l'économie numérique dans la région;
- soutenir les industries créatives.

Au travers d'intenses efforts de coordination et de financement, le Secrétariat général de l'UpM a contribué à la création d'emplois, soutenant les PME et faisant progresser la technologie et la créativité. Il apporte ainsi des réponses concrètes aux besoins les plus urgents de la région, pour stimuler la croissance industrielle, la création d'emplois et le développement économique aux niveaux local et régional.



Conférences ministérielles de l'UpM sur la coopération industrielle et sur l'économie numérique

Rapprocher et mettre en relation les initiatives régionales

La **conférence ministérielle de l'UpM sur la coopération industrielle** s'est tenue à Bruxelles le 19 février 2014. Le Secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée et les co-présidences de l'UpM ont activement participé aux travaux préparatoires à cette conférence, dont l'objectif était d'améliorer l'environnement de travail dans la région euro-méditerranéenne, ainsi que de promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des petites et moyennes entreprises (PME).

À la suite de ces travaux, les ministres de la région ont adopté une déclaration ministérielle et se sont engagés dans le cadre d'un programme de travail sur la coopération industrielle euro-méditerranéenne 2014-2015.

Les ministres ont salué les résultats du Secrétariat général de l'UpM concernant la promotion de projets spécifiques dans ce domaine. Ils ont invité les coordonnateurs de la *Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise* à garantir une complémentarité optimale et à rattacher leurs actions régionales aux projets et propositions promus par le Secrétariat général de l'UpM.

Une **conférence ministérielle de l'UpM sur l'économie numérique** s'est tenue le 30 septembre 2014. Les ministres ont convenu de renforcer les liens concernant l'utilisation des données ouvertes et l'administration en ligne, et d'intensifier le dialogue entre les autorités nationales de régulation à travers la Méditerranée. Ils se sont aussi engagés à améliorer la connectivité entre les communautés scientifiques et de recherche, ainsi qu'à travailler sur une stratégie de coopération à long terme les services de santé en ligne (voir ci-dessous).





L'Initiative Méditerranéenne pour l'Emploi (Med4Jobs)

Créer des possibilités d'emploi
Promouvoir la croissance inclusive

L'Initiative Méditerranéenne pour l'Emploi (**Med4Jobs**) est l'une des initiatives phares du Secrétariat général de l'UpM pour la région. Elle vise à promouvoir et à reproduire un certain nombre de projets visibles de création d'emplois dans le secteur privé dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. S'appuyant sur des projets, **Med4Jobs** est une initiative intersectorielle développée dans le cadre du mandat de l'UpM. Elle couvre des éléments en relation avec l'offre et la demande du marché du travail en se focalisant sur trois aspects cruciaux : l'employabilité, l'intermédiation en matière d'emploi et les infrastructures nécessaires au développement de l'activité des entreprises.

Parmi les principaux partenaires stratégiques de l'UpM participant à cette initiative, la Commission européenne, l'Organisation internationale du travail (OIT), ou encore la Fondation européenne pour la formation (ETF) et la *Fundació Bancaria la Caixa* (Espagne).

L'Initiative **Med4Jobs** a été lancée par le Secrétariat général de l'UpM lors de la Conférence économique de la Méditerranée sur l'emploi et le développement territorial, qui s'est tenue à Tunis les 17 et 18 septembre 2013. Co-organisée par le gouvernement tunisien, cette conférence a fourni l'occasion de sensibiliser aux problématiques clés de l'emploi et du développement local dans la région.

LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE DE LA MÉDITERRANÉE SUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL- L'ESSENTIEL

- 300 participants de 25 États membres de l'UpM
 - Discours introductif du chef du gouvernement tunisien
 - Signature d'un accord entre la plateforme de financement participatif Shekra et INJAZ Al-Arab pour fournir des possibilités de financement aux jeunes entrepreneurs du sud de la Méditerranée
 - Signature d'un accord entre le Secrétariat général de l'UpM et l'UTICA (*Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat*) pour renforcer le soutien aux PME dans les pays méditerranéens
-



Le député de la première circonscription de Tunis et ancien chef du gouvernement tunisien, M. Ali Laarayedh, prononçant un discours à l'occasion de la Conférence économique de la Méditerranée sur l'emploi et le développement territorial (Tunis, les 17 et 18 septembre 2013).

L'Initiative **Med4Jobs** a été présentée lors de nombreux événements et ateliers connexes dans la région afin d'étudier les éventuelles synergies et les possibilités d'articulation avec différents acteurs de l'emploi et du développement du secteur privé. Le Secrétariat général de l'UpM s'est entretenu directement avec un certain nombre de parties prenantes et de promoteurs afin d'étudier leurs propositions de projets dans les trois principaux piliers de l'Initiative **Med4Jobs**.

Au cours de la période d'activité et dans le cadre de cette initiative, plusieurs autres événements ont été organisés, dans le double objectif de mobiliser l'attention et d'établir des synergies stratégiques. Ils ont été partiellement financés par l'Agence espagnole pour la coopération internationale et le développement (AECID).

Depuis le lancement de l'Initiative **Med4Jobs**, **quatre projets ont été labellisés** : Génération Entrepreneur, Réseau Entreprendre en Méditerranée, HOMERe – High Opportunity for Mediterranean Executives Recruitment (voir page 63) et Réseau méditerranéen nouvelle chance – MedNC (voir page 64).



● Génération Entrepreneur

Fournir une formation et des compétences aux chefs d'entreprise de demain

Dans le cadre de son engagement actuel en faveur de l'Initiative **Med4Jobs**, le Secrétariat général de l'UpM soutient INJAZ Al-Arab dans sa stratégie de financement du projet « Génération Entrepreneur ».

Labellisé par les hauts fonctionnaires de l'UpM en octobre 2013, le projet « Génération Entrepreneur » a été le premier projet de l'Initiative **Med4Jobs** à être approuvé. Promu par INJAZ Al-Arab, le projet vise à **soutenir et à développer un environnement propice à l'esprit d'entreprise à de multiples niveaux**. Il offre une approche dynamique

et multidimensionnelle, allant d'une initiation au monde des affaires lors de l'enseignement primaire et secondaire à la formation pratique à la création d'entreprise, développant ainsi des compétences essentielles et le sens des affaires auprès des jeunes en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie.

Le projet « Génération Entrepreneur » fournit également un parrainage de la part du secteur privé ainsi qu'un financement de démarrage aux entreprises déjà créées.

LE POINT FORT DU PROJET

Environ 79 000 étudiants bénéficieront des programmes de formation mis en place par le projet et 500 offres d'emploi seront créées (sous réserve de la réussite au programme de parrainage, d'incubation et de formation à la création d'entreprise).

● Mediterranean Entrepreneurship Network – Réseau Entreprendre en Méditerranée

Former de nouveaux talents, alimenter de nouvelles entreprises

Labellisé en décembre 2014, le Réseau Entreprendre en Méditerranée vise à **soutenir la création d'associations d'entreprises Réseau Entreprendre au Maroc et en Tunisie** afin d'accompagner des créateurs d'entreprise talentueux présentant un vrai potentiel entrepreneurial.

À travers ce projet, des patrons expérimentés se porteront volontaires pour parrainer personnellement de nouveaux entrepreneurs durant leurs deux ou trois premières années lors de rendez-vous mensuels.

Un soutien financier sera également fourni par le biais de prêts sans intérêts

et non garantis, remboursables sur 5 ans, permettant aux entrepreneurs de consolider leurs fonds propres.

Ce projet type est promu par le *Réseau Entreprendre International* (REI) et a donné de très bons résultats en France où il a contribué à la création de 7 600 entreprises et de près de 70 000 emplois depuis son lancement.

Ces associations d'entreprises devraient contribuer à la création de plus de 450 entreprises d'ici à 2017, 3 000 nouveaux emplois après trois années d'exercice et environ 5 000 emplois après cinq années d'exercice.



Stratégie de l'UpM pour le développement du secteur privé

Prendre des mesures en partenariat avec le secteur privé

Le Secrétariat général de l'UpM a lancé une nouvelle stratégie visant à impliquer le secteur privé dans les initiatives et projets de l'UpM.

La stratégie de développement du secteur privé comprend **cinq piliers d'action différents** et complémentaires :

1. Dialogue informel et échange d'expériences :

Le Secrétariat général de l'UpM organisera des groupes de discussion permettant le dialogue informel et l'échange d'expériences entre les groupes d'entreprises du secteur privé, pour développer les relations déjà établies au sein du secteur. Ces réunions se concentreront sur la vision qu'a le secteur privé des domaines d'intervention de l'UpM.

2. Plateformes thématiques élargies :

Le Secrétariat général de l'UpM œuvrera à la mise en place de plateformes d'échange élargies articulées autour d'un secteur ou d'un thème spécifique. Elles associeront activement le secteur privé ainsi que les autres parties prenantes concernées et permettront d'aborder les secteurs prioritaires clés.

3. Dans le cadre de l'Initiative **Med4Jobs**, au sein de laquelle le secteur privé joue un rôle important, des activités spécifiques seront également développées (voir **Med4Jobs** ci-dessus).

4. Participation du secteur privé aux projets et initiatives de l'UpM :

Le Secrétariat général de l'UpM encourage le secteur privé à participer aux initiatives et projets de l'UpM. Cela peut prendre la forme d'un soutien financier, d'une implication dans les projets labellisés, de la mise à disposition d'expertise au profit de projets existants, ou encore du développement de nouvelles initiatives dans les domaines d'action du Secrétariat général de l'UpM.

5. Autres processus :

Le secteur privé sera associé à d'autres processus développés dans le cadre de l'UpM ou d'autres institutions, en vue d'optimiser les synergies et les complémentarités. Cela inclut les réunions ministérielles de l'UpM, le Forum des entreprises 5+5, l'Accord d'Agadir, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Fondation européenne pour la formation (ETF) et la Banque mondiale.



Forum économique de la Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5¹)

Renforcer la coopération économique sous-régionale

La première phase de mise en œuvre de sa stratégie à long terme de renforcement des relations avec le secteur privé et de promotion du développement inclusif et de l'intégration régional a conduit le Secrétariat général de l'UpM à jouer un rôle actif dans l'organisation des deux premières éditions du Forum économique de la Méditerranée occidentale au sein du Dialogue 5+5

Ce Forum vise à renforcer la coopération économique entre les pays d'Europe de l'Ouest et la région du Maghreb. Conçu comme une plateforme permettant le dialogue et l'identification de domaines de coopération concrets, le Forum est un lieu de **discussion entre les délégations d'entreprises de haut niveau et les ministres des Affaires étrangères**, en vue de promouvoir le commerce, les investissements et la coopération régionale entre les pays du Dialogue 5+5.

Le **Premier Forum économique de la Méditerranée occidentale** s'est tenu à Barcelone le 23 octobre 2013.

Le Secrétariat général de l'UpM a co-organisé le Forum avec l'Espagne (pays d'accueil de l'événement), le Portugal et la Mauritanie (coprésidents du Dialogue 5+5), l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed) et *Casa Mediterráneo*.

Inaugurées par le premier ministre espagnol, M. Mariano Rajoy, les sessions du Forum ont abordé plusieurs aspects : le rôle de la Méditerranée occidentale dans



Le chef du gouvernement espagnol, M. Mariano Rajoy, a pris la parole au premier Forum économique de la Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5), qui s'est tenu au siège de l'UpM à Barcelone, le 23 octobre 2013.

¹ Le Dialogue 5+5 comprend l'Algérie, la France, l'Italie, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie.



l'économie mondiale, la coopération économique entre l'Europe, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, les services publics et le développement urbain durable, les petites et moyennes entreprises (PME) comme vecteurs de développement du secteur privé et de croissance économique, le financement de projets pour le développement, et enfin, l'arbitrage méditerranéen.

PREMIER FORUM ÉCONOMIQUE DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE - L'ESSENTIEL

Premier Forum économique de la Méditerranée occidentale :

- Plus de 300 participants et 200 chefs d'entreprise de la région euro-méditerranéenne
- 10 ministres des Affaires étrangères et présidents d'organisations patronales provenant des pays du Dialogue 5+5
- Discours introductif du chef du gouvernement espagnol
- Annonce officielle par l'Union maghrébine des entrepreneurs (UME) du lancement de l'Initiative maghrébine du commerce et de l'investissement (IMCI), qui vise à stimuler le commerce intra-maghrébin en fournissant une feuille de route et un plan d'actions à court, moyen et long terme
- Mise en place et première réunion du conseil des entreprises du Dialogue 5+5, annoncé dans une déclaration commune signée par les délégations d'entreprises du Dialogue 5+5
- Signature de la «Charte de Barcelone» par les organisations patronales



Le ministre des Affaires étrangères du Maroc, M. Salaheddine Mezouar, prenant la parole lors du premier Forum économique de la Méditerranée occidentale (Barcelone, le 23 octobre 2013).



Le vice-premier ministre du Portugal, M. Paulo Portas, prenant la parole lors du deuxième Forum économique de la Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5), organisé à Lisbonne le 21 mai 2014.

Les résultats du premier Forum économique de la Méditerranée occidentale ont été présentés à Madrid par le ministre espagnol des Affaires étrangères et par le Secrétaire général de l'UpM lors d'une réunion au siège de la **Confédération de l'industrie et des employeurs d'Espagne** (CEOE) à Madrid, le 14 février 2014. Ils ont également été présentés au troisième Forum des entrepreneurs du Maghreb, à Marrakech, le 18 février 2014, à l'occasion duquel l'Initiative Maghrébine du Commerce et de l'Investissement (IMCI) a été officiellement lancée.

Le **deuxième Forum économique de la Méditerranée occidentale** s'est tenu le 21 mai 2014 à Lisbonne. Organisé par le Portugal et la Mauritanie, coprésidents du Dialogue 5+5, par le Secrétaire général de l'UpM et par l'Agence pour l'investissement et le commerce extérieur du Portugal (AICEP), ainsi que par la *Fundação AIP*, ce Forum a rassemblé plus de 400 participants. M. Paulo Portas, vice-premier ministre du Portugal, a prononcé au cours de la séance d'ouverture du Forum un discours introductif dans lequel il a réaffirmé le soutien total du Portugal à ce processus informel, dynamique et efficace, et insisté sur l'importance du rôle du Secrétaire général de l'UpM dans le renforcement de ce processus.



Activités de suivi

Dans le cadre de la stratégie de l'UpM pour le développement du secteur privé, le Secrétariat général de l'UpM a organisé à Barcelone, le 24 octobre 2014, des **tables rondes réunissant 50 représentants de haut niveau du secteur privé** originaires de la région euro-méditerranéenne. Le chômage des jeunes, le commerce à l'échelle régionale et la compétitivité, ainsi que la responsabilité sociale des entreprises ont été débattus à cette occasion. Cette manifestation a été la première d'une série de réunions visant à impliquer le secteur privé dans la mise en œuvre des initiatives et projets de l'UpM.

Par la suite, **un séminaire de travail conjointement organisé par la Commission européenne (DG DEVCO) et l'UpM et visant à promouvoir le développement du secteur privé et l'entrepreneuriat dans la région s'est déroulé** à Barcelone le 14 novembre 2014.

Soutenir les PME

Le Secrétariat général de l'UpM a fait progresser le projet labellisé « Centre euro-méditerranéen pour le développement des PME » et a signé un partenariat avec l'unité technique de l'Accord d'Agadir (ATU) afin d'articuler les problématiques de développement des PME et de facilitation des échanges commerciaux, par le biais de l'organisation de **deux ateliers portant sur le développement interprofessionnel et sur le soutien aux PME dans les États membres de l'Accord d'Agadir**. Ces ateliers ont eu lieu à Barcelone le 16 décembre 2013 et au Caire le 14 décembre 2014, ce dernier en coorganisation avec le ministre égyptien de l'Industrie, du Commerce et des PME.

● Le Centre euro-méditerranéen pour le développement des PME (EMDC)

Établir des liens entre les entrepreneurs, les institutions et les investisseurs

Le Secrétariat général de l'UpM a étroitement collaboré avec le promoteur du Centre euro-méditerranéen pour le développement des PME. Ce projet a été lancé à Naples le 1er octobre 2014, pendant le SME Internationalisation Forum (Forum d'internationalisation des PME).

Porté par PROMOS (agence de la chambre de commerce de Milan) et par le ministère italien des Affaires étrangères, il vise à **mettre en place une infrastructure de réseau efficace entre les entrepreneurs, les institutions et les investisseurs euro-méditerranéens** afin de soutenir les PME lors des étapes

déterminantes du lancement, de la croissance et de l'internationalisation.

Le Secrétariat général de l'UpM travaille étroitement avec la Fondation EMDC, qui dispose d'un réseau de 26 agences et chambres de commerce. Ce programme a déjà été mis en œuvre au Maroc et en Tunisie, tandis que les plans d'action pour l'Égypte et la Jordanie sont en cours d'achèvement. La Fondation a également créé activement son système de recherche d'informations, un service d'information sur les entreprises à plusieurs niveaux orienté vers l'internationalisation.



Faire progresser l'économie numérique dans la région

Évoluer vers des solutions innovantes

En vue de fournir une réponse régionale à certains des défis recensés lors de la conférence ministérielle de l'UpM sur l'économie numérique, qui s'est tenue à Bruxelles le 30 septembre 2014, le Secrétariat général de l'UpM a entrepris des activités avec les différents partenaires afin de faire progresser les domaines clés identifiés dans la déclaration finale de la conférence.

Après la signature d'un accord de partenariat entre les deux institutions en octobre 2014, le Secrétariat général de l'UpM a étroitement travaillé avec la *Fundació Bancària La Caixa* (Espagne) afin d'étudier et de développer des initiatives conjointes dans le domaine de l'économie numérique et de la création d'emplois.

Le premier projet dans ce domaine a été labellisé en juin 2014 : *Promouvoir l'inclusion financière grâce aux services de financement mobiles*.

● Promouvoir l'inclusion financière grâce aux services de financement mobiles

Le Secrétariat général de l'UpM coopère étroitement avec les promoteurs (Banques centrales de Jordanie et du Maroc) et avec la Banque européenne d'investissement (BEI), qui sont ses principaux partenaires, pour faire avancer la mise en œuvre de ce projet.

Ce projet soutiendra les Banques centrales de Jordanie et du Maroc dans le développement des réglementations pour élargir l'accès aux services financiers au sein de la population méditerranéenne, moyennant le développement de solutions de paiement de masse telles que les services financiers mobiles. Il a été officiellement lancé le 1^{er} octobre 2014, lors de la première séance de travail au niveau régional.



Soutenir les industries créatives

S'appuyer sur les compétences culturelles et créatives régionales

En ligne avec les résultats de la réunion ministérielle de l'UpM sur la coopération industrielle, qui a eu lieu à Bruxelles le 19 février 2014, le Secrétariat général de l'UpM s'efforce de faire avancer des projets et initiatives visant à encourager la coopération entrepreneuriale, à développer le potentiel des industries culturelles et créatives, ainsi qu'à promouvoir de nouvelles possibilités d'emplois et une croissance inclusive au sud de la Méditerranée.

Le premier projet dans ce domaine a été labellisé en juin 2014 : il s'agit de la plateforme régionale pour le développement de clusters dans les industries culturelles et créatives au sud de la Méditerranée.

● Plateforme régionale pour le développement de clusters dans les industries culturelles et créatives au sud de la Méditerranée.

Ce projet vise à compléter et développer la dimension régionale des activités menées par le biais du programme UE/ Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), qui a été lancé au premier trimestre 2014.

Ce programme vise à développer les compétences professionnelles et à promouvoir la coopération et le

développement de l'entrepreneuriat dans les industries culturelles et créatives.

Le Secrétariat général de l'UpM a labellisé ce projet en juin 2014. Ce n'est que quelques mois plus tard, le 17 octobre 2014, qu'il a été officiellement lancé. Le premier comité d'approbation du projet au niveau régional a eu lieu le 11 décembre 2014.

LE POINT FORT DU PROJET

Avec ce projet, le Secrétariat général de l'UpM aide les entreprises à se développer dans la région en agissant comme une plateforme pour définir les défis et diffuser les meilleures pratiques, en vue de la réussite du programme UE/ONUDI.





Partenariats institutionnels

Afin d'exploiter pleinement les synergies existantes avec les institutions et acteurs clés de la région, le Secrétariat général de l'UpM a renforcé ses partenariats institutionnels, notamment par le biais de la signature ou du renouvellement de protocoles d'accord impliquant des activités et des initiatives conjointes. Ses principaux partenaires : la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée (CMI), la *Fundació Bancaria la Caixa* (Espagne), l'Association des chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée (ASCAME), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), ainsi que l'association catalane des PME (PIMEC).



Signature du protocole d'accord entre le Secrétariat général de l'UpM et la *Fundació Bancaria la Caixa*.



Faciliter l'accès au transport et la mobilité sur terre et en mer

Le Secrétariat général de l'UpM a joué un rôle actif dans le développement de projets et de partenariats stratégiques dans le domaine du transport, afin d'améliorer la mobilité et de renforcer la coopération entre les Etats de la région.

Il a étroitement collaboré avec la Commission européenne lors de la préparation de la conférence ministérielle de l'UpM sur le transport, qui s'est tenue le 14 novembre 2013 à Bruxelles. De plus, le Secrétariat général de l'UpM a co-organisé la conférence de suivi sur le financement du futur réseau transméditerranéen de transport (RTM-T), qui a eu lieu à Civitavecchia, en Italie, les 9 et 10 décembre 2014.

Il a également poursuivi la promotion de ses projets labellisés, et a établi des plans de coopération institutionnalisés avec ses autres partenaires. Un protocole d'accord a été signé avec le Centre d'études des transports pour la Méditerranée occidentale (CETMO) et avec l'Union internationale des transports routiers.

Améliorer la communication et les voies commerciales de la région sur terre et en mer est essentiel pour favoriser le développement et la croissance économique durables et à long terme.

Établir et maintenir des liens renforcés entre les États membres, partager les meilleures pratiques et bâtir un réseau transméditerranéen de transport solide sont des outils indispensables pour assurer la compétitivité dans la région.

C'est pour cette raison que le Secrétariat général de l'UpM continue de donner la priorité à ces objectifs stratégiques, afin de renforcer la coopération dans ce domaine aux niveaux local, national, régional et international.



La conférence ministérielle de l'UpM sur le transport

Donner une impulsion au réseau transméditerranéen de transport

Le Secrétariat général de l'UpM a activement participé, avec la Commission européenne, à la préparation de la **première conférence ministérielle de l'UpM sur le transport**, qui s'est tenue avec succès le 14 novembre 2013 à Bruxelles. Il s'agit de la première conférence de cette ampleur dans la région depuis la conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur le transport de Marrakech en décembre 2005.

Le Plan d'action régional du transport (PART) 2014-2020 a été établi par les ministres dans le cadre du Forum Euro-méditerranéen des Transports et adopté lors de la conférence.

LE POINT FORT

Participant au comité de pilotage pour le nouveau PART, le Secrétariat général de l'UpM a été désigné pour fournir un soutien technique permanent et a ainsi continué de participer activement à la préparation et à l'incubation des projets RTM-T.



Conférence sur le financement du futur réseau transméditerranéen de transport

Franchir une nouvelle étape vers la mobilisation de fonds essentiels

À la suite de la conférence ministérielle, et en collaboration avec les coprésidences de l'UpM ainsi qu'avec la présidence italienne de l'Union européenne, le Secrétariat général de l'UpM a co-organisé la conférence internationale de haut niveau sur le financement du futur réseau

transméditerranéen de transport (RTM-T). Cette conférence a eu lieu les 9 et 10 décembre 2014 à Civitavecchia (Italie) et a rassemblé d'importants donateurs, institutions financières internationales et entreprises privées afin de **mobiliser des fonds pour soutenir la mise en œuvre du RTM-T.**



Groupe de travail de l'UpM sur le transport

Mesurer les progrès et penser à l'avenir

Plusieurs réunions des groupes de travail de l'UpM sur le transport ont été organisées au cours de la période 2013–2014. Elles ont consisté à **présenter aux groupes d'experts internationaux** les principaux résultats de la première conférence ministérielle de l'UpM sur le transport et les perspectives d'une deuxième

conférence ; à diffuser et partager les résultats des évaluations internes des projets sur le transport ; à présenter un état des lieux actualisé des projets labellisés par l'UpM, ainsi qu'à exposer l'état d'avancement de la méthodologie multicritères d'évaluation des projets dans le domaine du transport développée par le Secrétariat général de l'UpM.



Principaux projets stratégiques régionaux dans le domaine du transport

● Parachèvement de l'axe central de l'autoroute transmagnhrébine

En étroite liaison avec le promoteur CETMO (le Secrétariat du groupe des ministres des transports – GTMO du Dialogue 5+5) et les ministères des Transports du Maroc et de Tunisie, le Secrétariat général de l'UpM a durant cette période poursuivi la supervision des phases de conception du projet. Le projet vise à réaliser l'axe central de l'autoroute transmagnhrébine, qui offrira un **couloir autoroutier continu** reliant la Mauritanie à la Libye. L'achèvement de la phase de conception permettra au Secrétariat général de l'UpM, ainsi qu'aux deux pays partenaires, d'entreprendre conjointement l'activité de financement en vue de sa construction.

De plus, le Secrétariat général de l'UpM a commencé à développer **la composante horizontale de ce projet** avec le promoteur (CETMO) et en partenariat avec l'Union Internationale des Transports Routiers (IRU). Ce projet a pour objectif d'intégrer les travaux dans la mise en œuvre d'infrastructures annexes (postes frontaliers, aires de repos, points d'entretien, etc.) et d'introduire plusieurs éléments « souples » (accords de transit internationaux, activités de formation pour le personnel douanier, etc.). Ces éléments rendront l'infrastructure immédiatement viable pour le trafic régional, une fois les travaux de construction entrepris.

LE POINT FORT DU PROJET

Un plan d'action pour ces actions horizontales a été présenté par le Secrétariat général de l'UpM et par le promoteur et adopté lors de la dernière conférence ministérielle GTMO 5+5, en octobre 2014. Il a ouvert la voie à la mise en place d'actions concrètes concernant la facilitation des échanges commerciaux, les financements et l'intermodalité en 2015.





🕒 Projet de ligne ferroviaire nationale jordanienne

Mettre en place le premier tronçon du réseau ferroviaire régional

Le Secrétariat général de l'UpM a continué de travailler activement à l'établissement d'une feuille de route du projet labellisé en décembre 2012 et approuvé par les autorités jordaniennes en 2013. Ce projet ambitieux **raccordera le système ferroviaire jordanien au réseau régional** en mettant en place une liaison ferroviaire efficace avec les pays voisins.

La feuille de route du projet a été suivie d'un ensemble d'études complémentaires concernant les opérations ferroviaires et le modèle

d'interopérabilité gérés en 2014 avec le soutien et sous la coordination du Secrétariat général de l'UpM. La feuille de route et ses études subséquentes ont introduit **une approche novatrice**, qui s'appuie sur les relations et connexions avec les autres initiatives dans le secteur des transports, à la fois au niveau national et au niveau régional. Ces actions permettront de diffuser des informations quant aux éléments clés du projet et de sensibiliser davantage les donateurs potentiels.

LE POINT FORT DU PROJET

L'ouverture des chantiers le long du tronçon reliant la mine de phosphates d'Eshidiya à la ligne sud de Ma'an marquera le lancement de la phase de construction du projet.



LOGISMED-TA

Promu par le groupe des ministres des Transports (GTMO) du Dialogue 5+5, le **projet LOGISMED-TA** a été officiellement lancé le 17 juin 2013 à Barcelone en présence des ministres des Transports et des hauts représentants des pays participant au projet, du commissaire européen M. Štefan Füle, du vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), M. Philippe de Fontaine Vive, et du secrétaire exécutif du fonds de transition MENA du partenariat de Deauville, M. Jonathan Walters.

Le Secrétariat général de l'UpM a activement collaboré avec le CETMO, le Secrétariat du GTMO, au travail technique requis pour mettre en place les différentes actions anticipées dans trois domaines couverts par ce projet : **coordination, observatoire et formation**. Il s'agit de mettre en place des actions concrètes, y compris une assistance lors de la création, de la coordination et de la diffusion de programmes s'adressant au personnel concerné, notamment aux fonctionnaires nationaux, aux autorités portuaires et aux agents des douanes, ainsi que d'établir et de renforcer les liens logistiques.

LE POINT FORT DU PROJET

Suite à la conclusion d'accords financiers entre la Commission européenne et la BEI fin 2013, la phase de mise en œuvre du projet a commencé en 2014 sous la direction du CETMO, Secrétariat du GTMO du Dialogue 5+5. Le promoteur a été choisi pour diriger la gestion technique de toutes les phases du projet au nom de la BEI.



Le commissaire européen Štefan Füle, prenant la parole à l'occasion du lancement du projet LOGISMED-TA (Barcelone, le 17 juin 2013).

Partenariats institutionnels

Un protocole d'accord a été signé entre le Secrétariat général de l'UpM et l'Union internationale des transports routiers (IRU) à Genève, le 15 avril 2013. Ce protocole d'accord vise à mettre en œuvre des initiatives communes dans le domaine des transports et de la logistique dans la région méditerranéenne, à harmoniser et sécuriser les procédures douanières transfrontalières, à accélérer et faciliter les processus de transit des marchandises, à réduire les coûts des transactions et les temps d'attente aux frontières, et à permettre à la région de bénéficier pleinement de la facilitation des échanges commerciaux et des transports.

En marge de la conférence ministérielle de l'UpM sur le transport, un protocole d'accord a été signé entre le Secrétariat général de l'UpM et le groupe des ministres des Transports de la Méditerranée occidentale (GTMO 5+5). Ce protocole d'accord a institutionnalisé la coopération active existante avec le CETMO, Secrétariat du GTMO du Dialogue 5+5.



Promouvoir des projets urbains innovants et durables

Le Secrétariat général de l'UpM a développé des actions significatives dans le domaine du développement urbain au cours de la période 2013-2014.

Le Secrétariat général de l'UpM a conclu avec succès le travail préparatoire à la Stratégie euro-méditerranéenne de développement urbain durable. Ce travail ouvre la voie à une deuxième conférence ministérielle de l'UpM sur le développement urbain durable, qui devrait avoir lieu dans un avenir proche. Dans le cadre de l'« Initiative pour le financement de projets urbains », composante financière de cette Stratégie, quinze projets ont été identifiés en 2014 en vue d'une éventuelle labellisation. Deux projets ont été labellisés : l'un en juin, l'autre en décembre 2014.

Promouvoir et soutenir des projets urbains innovants et durables reste une priorité inscrite dans le programme de l'UpM.

Au cours de cette période d'activité, le Secrétariat général de l'UpM a réitéré son engagement à transformer ou à développer les zones urbaines par la mise en œuvre d'actions décisives.

En collaboration avec les parties prenantes au niveau des États membres, l'UpM a activement contribué aux projets qui présentent un potentiel de répliquabilité, en améliorant les infrastructures et les services publics au bénéfice des citoyens et de la région dans son ensemble.



Promouvoir le développement urbain durable dans la région : l'Initiative pour le financement de projets urbains (UPFI)

Trouver des solutions de coopération aux principaux défis régionaux

En juin et en décembre 2014, respectivement, dans le cadre de son initiative phare UPFI dans la région, le **Secrétariat général de l'UpM a labellisé deux projets** : le projet Imbaba Urban Upgrading Project, pour l'Égypte, et le projet Sfax Taparura, pour la Tunisie.

Le Secrétariat général de l'UpM est membre du comité de pilotage d'UPFI et préside le comité de projets. L'initiative a été mise en œuvre dans le cadre du mandat instauré lors de la **conférence ministérielle sur le développement urbain durable**, qui a eu lieu en novembre 2011.

Sa valeur ajoutée réside dans son **approche coopérative, constante tout au long du processus**. Cette approche est intégrée à la méthodologie du projet, qui consiste à reconnaître les projets qui engagent les gouvernements, les institutions financières internationales et les autorités locales. Elle offre des solutions ascendantes, reproductibles au niveau régional, propres à répondre aux principaux défis du développement urbain auxquels la région fait face. Ces solutions sont conçues pour couvrir simultanément de multiples dimensions telles que les dimensions démographique, sociale, environnementale et technologique.

Les opérations du projet UPFI ont débuté en 2013 au sein d'un partenariat stratégique avec l'Agence française de développement (AFD), la Banque européenne d'investissement (BEI), le groupe bancaire allemand KfW et la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Les financements ont été fournis par la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV). La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Finlande ont rapidement rejoint l'Initiative.

LE POINT FORT

Un premier lot de 50 projets a été choisi parmi les 122 projets soumis par les neuf pays participants (Turquie, Palestine, Israël, Maroc, Tunisie, Liban, Égypte, Jordanie et Algérie), ce qui représente un investissement potentiel de 3,5 milliards d'euros. Ce lot a ensuite été réduit à 25 projets. Pour **selectionner les 15 projets finaux**, le Secrétariat général de l'UpM conduit les missions de la délégation d'UPFI dans les pays participants à l'initiative et les consultations avec les promoteurs de projets et les administrations publiques concernées au cours de la période 2013-2014.

Dans le cadre d'UPFI, le Secrétariat général de l'UpM a tenu une réunion opérationnelle avec les acteurs potentiels (institutions régionales et techniques) du projet de renforcement des capacités dans le domaine du développement urbain qui appartiennent à l'**Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM)**.



🕒 Le projet Imbaba Urban Upgrading

Fournir des services publics indispensables aux citoyens

Labellisé par les hauts fonctionnaires de l'UpM en juin 2014, ce projet vise à renforcer l'intégration d'Imbaba dans l'agglomération du Caire. C'est en effet actuellement l'une des zones les plus peuplées du Caire. L'initiative **fournira des infrastructures de base et des**

services publics à près de 700 000 habitants. Parmi ces structures, sont notamment prévus des centres médicaux, des écoles, des parcs récréatifs et des installations sportives.

🕒 Le projet Sfax Taparura

Insuffler une vie nouvelle à une zone urbaine

Labellisé par les hauts fonctionnaires de l'UpM en décembre 2014, le projet Sfax Taparura vise à redynamiser Sfax, l'une des villes commerciales et industrielles les plus importantes du sud de la Tunisie. Site de l'industrie des phosphates, son

développement s'est vu entravé par des taux de pollution élevés. Après la dépollution engagée de la côte nord de la ville, le projet **réhabilitera ses plages et créera 420 hectares** de terrain afin d'étendre l'aire métropolitaine.



Améliorer le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

Reconnaissant l'importance de s'attaquer aux défis énergétiques, le Secrétariat général de l'UpM a continué de remplir son rôle de plateforme pour les États membres, les institutions financières, les organisations régionales, les entreprises industrielles et les experts travaillant à l'amélioration de synergies dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ER/EE) dans la région méditerranéenne.

Afin d'encourager le dialogue et la collaboration nécessaires pour y parvenir, le Secrétariat général de l'UpM a participé à l'organisation de deux réunions spécifiques de hauts fonctionnaires. Ces réunions ont eu lieu en 2014 en Jordanie et à Barcelone. Le Secrétariat général de l'UpM a aussi participé à la conférence ministérielle de l'UpM sur l'énergie, qui s'est tenue le 11 décembre 2013 et a représenté une étape importante pour le développement d'un dialogue plus structuré sur l'énergie dans la région méditerranéenne.

Le Secrétariat général de l'UpM a suivi une approche à deux volets visant à promouvoir le dialogue et les projets régionaux en 2014 : il a tenu deux Comités techniques étendus (CTE). Par ailleurs, en Avril 2014, les hauts fonctionnaires de l'UpM ont labellisé le projet Tafila Wind Farm.



Promouvoir le dialogue régional dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Encourager le dialogue politique et les projets

Deux réunions spécifiques de hauts fonctionnaires ont eu lieu dans le cadre du mandat de la coprésidence de l'UpM : l'une en Jordanie, les 29 et 30 mai 2013, l'autre en Espagne, le 5 novembre 2013. Des représentants des États membres de l'UpM, de la Commission européenne, des institutions financières internationales, des organisations internationales, des agences nationales de l'énergie et d'autres organisations dont l'activité est liée à l'énergie, ainsi que d'autres membres clés de l'industrie y ont participé.

Lors de la **conférence ministérielle de l'UpM sur l'énergie**, qui a eu lieu à Bruxelles, le 11 décembre 2013, les États membres de l'UpM ont exprimé leur soutien aux travaux réalisés, confirmant le rôle du Secrétariat général de l'UpM en tant que plateforme adaptée pour un dialogue plus structuré concernant l'énergie dans la région.

En 2014, avec pour principal objectif de sélectionner des projets conjointement avec les États membres, le Secrétariat général de l'UpM a adopté une méthodologie s'appuyant sur **deux piliers étroitement liés et interdépendants : le dialogue régional et la coopération technique, d'une part, et la promotion de projets, d'autre part.**

LE POINT FORT

Le dialogue régional, grâce aux réunions des Comités techniques étendus (voir ci-dessous), aidera les États membres et les acteurs à identifier les projets potentiels. En même temps, les projets en cours renforceront le dialogue régional.

Comité technique étendu

Établir une feuille de route concernant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour 2015

Le Comité technique étendu (CTE) a été mis en place pour faciliter le dialogue politique. Il constitue une plateforme technique inclusive et dynamique pour l'échange et l'interaction, incluant les États membres et les parties prenantes travaillant dans le domaine des ER/EE. En complément du CTE, **une séance de travail de l'UpM sur l'énergie**, à laquelle les acteurs ont activement participé, a été organisée par le Secrétariat général de l'UpM. La séance a permis de préciser l'orientation opérationnelle visant les politiques de proximité évoquées lors du dialogue précédemment mené.

Les résultats de la séance de réflexion ont été utiles à la mise en œuvre des deux réunions du CTE qui se sont tenues en 2014 et qui ont débouché sur la création de quatre **groupes de travail**.

Les groupes de travail du CTE se concentrent sur les décisions politiques, ainsi que sur la reconnaissance et la promotion de projets dans les domaines suivants :

1. Meilleures pratiques (politiques et réglementaires).
2. Infrastructures/Interconnexions.
3. Efficacité énergétique.
4. Création d'emplois et chaînes de valeur locales.

Les conclusions des quatre groupes de travail ont été résumées et diffusées. Constituant la feuille de route pour 2015, elles incluent la reconnaissance de projets pilotes et d'exemples de meilleures pratiques ainsi que de tâches concrètes pour chaque groupe de travail, à entreprendre en vue de la troisième réunion du CTE.

Parallèlement à la deuxième réunion du CTE, un atelier réunissant des experts du Maroc, de Tunisie et d'Égypte a été organisé en collaboration avec la BEI et l'IRENA. Son objectif était de présenter l'étude «Évaluer le potentiel de production des énergies renouvelables dans les pays partenaires méditerranéens». Cette étude évalue les capacités de la région à attirer les investissements étrangers soutenant le développement des industries locales dont l'activité est liée aux énergies renouvelables.

Mobiliser des ressources financières

Avec le soutien du Comité technique étendu et de ses groupes de travail, le Secrétariat général de l'UpM fait progresser les domaines prioritaires qu'il a définis. Ce sont là des progrès vers la création d'un environnement de rapprochement sain pour les investissements internationaux potentiels destinés aux projets labellisés dans la région méditerranéenne.



Concernant les outils financiers et les mécanismes de gestion des risques, le Secrétariat général de l'UpM a continué de travailler en étroite collaboration avec la Banque européenne d'investissement (BEI) afin de déployer pleinement l'**Initiative de préparation des projets du Plan solaire méditerranéen (IPP-PSM)** fin 2014. L'objectif de cette initiative est de fournir une assistance technique afin de soutenir la préparation et le développement de projets dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des capacités de transport des énergies renouvelables, qui doivent être raccordées au réseau régional. Le programme, qui s'adresse aux pays partenaires méditerranéens éligibles à la Facilité d'investissement pour le voisinage (FIV), est financé par la Commission européenne. Le Secrétariat général de l'UpM prendra activement part au travail de son comité de pilotage.

LE POINT FORT

Les possibilités d'investissements privés dans le domaine des ER/EE font aussi partie des priorités du Secrétariat général de l'UpM et du Comité technique étendu. À cet égard, le Secrétariat général de l'UpM tiendra en 2015 un forum sur les industries liées à l'énergie et au climat. Ce forum visera à échanger des expériences et à présenter les possibilités d'activités économiques dans la région.

D'autres outils financiers innovants sont toujours à l'étude, notamment les partenariats public-privé et les initiatives prometteuses de financement participatif.





Développement des principaux projets stratégiques régionaux dans le domaine de l'énergie

☉ Produire de l'énergie et créer des emplois en Jordanie

Tafila Wind Farm

Labellisé en avril 2014, le projet Tafila Wind Farm ouvre de nouvelles perspectives pour les projets liés aux énergies renouvelables en Méditerranée. Tafila Wind Farm **couvrira 3% de la demande en électricité nationale en Jordanie** et permettra la création d'un grand nombre d'emplois qualifiés.

Situé dans le gouvernorat de Tafila, le parc éolien de 117 MW contribue à la stratégie énergétique jordanienne et aux objectifs régionaux dans le domaine de

l'énergie propre. La Jordanie a établi l'objectif ambitieux de porter à 10% de son énergie totale la part des sources d'énergie renouvelable d'ici à 2020. La puissance éolienne en représentera les deux tiers. Ce projet s'aligne sur les principes du dialogue régional puisqu'il contribuera à réduire la grande dépendance du pays en importations énergétiques tout en développant la production d'énergies renouvelables.

LE POINT FORT DU PROJET

Tafila Wind Farm créera également une chaîne de valeur locale (possibilités d'emplois et de formations), améliorera l'accès à l'énergie, accroîtra la sécurité énergétique et réduira les émissions de gaz à effet de serre.

L'énergie éolienne est une source d'énergie renouvelable prometteuse. Tafila Wind Farm sera le premier projet utilisant une énergie renouvelable à commencer à opérer en Jordanie et à fournir de l'énergie au réseau jordanien. Il établit un précédent pour les projets liés aux énergies renouvelables en Méditerranée. En effet, c'est un modèle de meilleures pratiques et un exemple de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé (partenariats public-privé et accords public-privé). En tant qu'investissement privé, Tafila a un effet démonstratif transfrontalier important sur les opportunités commerciales dans la région et constitue un exemple à reproduire.



Partenariats institutionnels

Une vision renouvelée

En complément du renforcement de ses relations avec les agences et ministères des États membres de l'UpM, le Secrétariat général de l'UpM a consolidé ses partenariats institutionnels avec la Commission européenne (DG Énergie et DG Action pour le climat) et la Ligue des États arabes (LEA). Il a signé un protocole d'accord avec des acteurs régionaux majeurs et spécialisés tels que le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE), l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME), le projet Medgrid, la Dii (Desertec Industrial Initiative) et l'Institut méditerranéen des énergies renouvelables (IMEDER).

Le Secrétariat général de l'UpM a continué de renforcer ses partenariats dans le domaine de l'énergie. De nouveaux protocoles d'accord avec des partenaires clés, tels que l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'association Mediterranean Transmission System Operators (Med-TSO), l'organisation Mediterranean Energy Regulators (MedReg) et le Secrétariat de la Charte de l'Énergie, sont en cours de préparation. Dans le cadre du protocole d'accord signé avec le Programme des Nations unies pour l'environnement — Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) —, des travaux visant à élargir le contenu du protocole d'accord existant ont été entrepris afin d'y inclure les problématiques liées à l'énergie.

De plus, depuis 2014, le Secrétariat général de l'UpM général fait partie du comité de pilotage du programme CES-MED (Cleaner Energy Saving Mediterranean Cities).

Zoom sur le renforcement des capacités et la formation

Le Secrétariat général de l'UpM a continué de mettre l'accent sur le renforcement des capacités et sur les activités de formation dans la région. Au cours de cette période d'activité, l'UpM a collaboré avec Renewable Energy Solutions for the Mediterranean (RES4MED), la Fondation Enel et Politecnico di Milano (École polytechnique de Milan) pour la première édition **du cours de formation avancée « Intégration des solutions d'énergie renouvelable dans les marchés de l'électricité en Méditerranée »** (Milan, du 17 au 28 novembre 2014). Elle continuera de renforcer cette collaboration lors des prochaines éditions.



Répondre aux défis qu'implique le changement climatique dans la région

La conférence ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique, qui s'est tenue à Athènes le 13 mai 2014, a démontré l'engagement des pays euro-méditerranéens à apporter des solutions au changement climatique, au niveau politique le plus élevé. Elle a aussi lancé la préparation de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), qui aura lieu à Paris fin 2015.

Les ministres ont convenu de créer le « Groupe d'experts de l'UpM sur le changement climatique », qui s'est réuni pour la première fois en octobre 2014. Ils ont ensuite convenu de créer le groupe de travail de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique, qui se réunira tous les deux ans afin de garantir un dialogue régional permanent et de mesurer les progrès réalisés grâce aux actions conjointes.



Le Groupe d'experts de l'UpM sur le changement climatique

Améliorer le dialogue régional

La première conférence ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique s'est tenue à Athènes, les 12 et 13 mai 2014. Elle a fait suite à la conférence des parties prenantes qui a eu lieu à Amman les 10 et 11 mars 2014.

La déclaration ministérielle de l'UpM du 13 mai 2014 a évoqué pour la première fois le changement climatique comme un domaine prioritaire devant bénéficier de la coopération de l'UpM. L'urgence d'apporter des solutions au changement climatique au regard de ses liens étroits avec d'autres préoccupations régionales majeures, telles que l'énergie, la pénurie d'eau, la désertification, la sécurité alimentaire, la surpopulation et la résistance aux événements météorologiques extrêmes, y a été soulignée.

Dans ce contexte, la déclaration ministérielle a chargé le Secrétariat général de l'UpM de désigner un Groupe d'experts de l'Union pour la Méditerranée sur le changement climatique pendant le second semestre 2014. Le Groupe d'experts de l'Union pour la Méditerranée sur le changement climatique a été créé afin d'agir en tant que plateforme régionale rassemblant les gouvernements, les agences, la société civile, les institutions internationales, les représentants du secteur privé et les experts concernés de la région. Il vise à améliorer le dialogue régional et à stimuler la reconnaissance, le soutien et le développement de projets et d'initiatives spécifiques axés tant sur l'adaptation aux changements climatiques que sur l'atténuation de leurs effets.

Conformément à cet objectif, la plupart des États membres ont proposé leurs points de référence nationaux. Un recensement des acteurs impliqués et des initiatives en cours concernant le changement climatique dans la région a été entrepris par le Secrétariat général de l'UpM, en étroite collaboration avec le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée (GWP-Med).

C'est avec succès que la première **réunion du Groupe d'experts de l'Union pour la Méditerranée sur le changement climatique** s'est tenue à Barcelone, les 13 et 14 octobre 2014. Des éléments clés ont été approuvés, tels que les domaines prioritaires pour faire face au changement climatique dans la région, et un plan de travail pour 2014-2015 incluant des initiatives spécifiques doit être développé en 2015. Le Groupe d'experts de l'Union pour la Méditerranée sur le changement climatique a souligné le fort intérêt qu'il portait au renforcement de la connaissance sur le climat dans la région, à l'étude des mécanismes de financement du changement climatique — y compris la participation du secteur privé — et au soutien des États membres dans la reconnaissance et la préparation de projets exposés dans leurs mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN). Le Secrétariat général de l'UpM a aussi lancé un processus visant à faire participer la société civile aux travaux du Groupe d'experts de l'Union pour la Méditerranée sur le changement climatique, tel qu'établi dans la déclaration ministérielle.



Activités de diffusion

Bien que cela ne soit pas directement lié aux négociations internationales, le Groupe d'experts de l'Union pour la Méditerranée sur le changement climatique soutient également les États membres dans la **préparation de leurs contributions à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** et dans la mise en œuvre de leur engagement après qu'un accord international ait été trouvé. La Commission européenne et le Secrétariat général de l'UpM ont aussi co-organisé deux événements parallèles lors de la 19^e session de la Conférence des parties (CP) de la CCNUCC, qui s'est tenue à Varsovie, en Pologne, et lors de la 20^e session de cette même Conférence, à Lima, au Pérou, avec la participation des représentants des États membres. Ces événements avaient pour objectif de donner plus de visibilité à ce processus et de présenter la manière dont un système complexe réunissant de multiples initiatives, programmes et structures pouvait être harmonisé dans le but de créer des synergies, tout en y incluant les acteurs, le secteur privé et divers niveaux de gouvernance.



Promouvoir les projets liés à l'eau et à l'environnement pour un avenir durable dans la région méditerranéenne

Dans le cadre de son engagement continu dans les domaines de l'eau et de l'environnement, le Secrétariat général de l'UpM a participé à la préparation et à la mise en œuvre réussie de la conférence ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique, qui a eu lieu en mai 2014.

La Conférence a pu attribuer des mandats, qui viennent compléter des processus déjà approuvés ainsi que des réunions stratégiques. Le cadre tout entier de la Convention de Barcelone et le Programme des Nations unies pour l'environnement — Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) — en font partie.

Ces évolutions ont permis au Secrétariat général de l'UpM de travailler étroitement et systématiquement avec ses partenaires lors du processus de reconnaissance et de mise en œuvre de projets qui auront une répercussion socio-économique et environnementale positive dans la région.

Il a également continué de promouvoir ses projets en cours, et est parvenu avec succès à faire labelliser de nouveaux projets. En effet, les hauts fonctionnaires de l'UpM soutiennent activement le développement de projets stratégiques pour l'optimisation des ressources en eau et de la gestion de l'eau dans des zones méditerranéennes clés.

En collaboration avec les institutions publiques et privées, les autorités nationales et locales et d'autres acteurs clés, le Secrétariat général de l'UpM a établi et renforcé ses partenariats vitaux, garanti des financements essentiels et créé une visibilité nécessaire aux projets régionaux qui viennent répondre aux besoins de millions de citoyens.



Conférence ministérielle sur l'environnement et le changement climatique

Assurer l'engagement et la coopération en vue du changement

Une conférence ministérielle de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique s'est tenue le 13 mai 2014 à Athènes. Les trois sujets prioritaires étaient : l'Initiative Horizon 2020 visant à réduire la pollution en Méditerranée, consommation et production responsable, et changement climatique.

Les ministres ont convenu de lancer la **deuxième phase de l'Initiative Horizon 2020 visant à réduire la pollution en Méditerranée**, qui comptera sur la pleine participation du Secrétariat général de l'UpM. Le Secrétariat général de l'UpM a joué un rôle actif lors du travail technique préparatoire à la conférence, et a tout particulièrement apporté son soutien à l'examen à mi-parcours de l'Initiative Horizon 2020. Elle a pour cela fourni l'une des quatre évaluations techniques complémentaires (menées par le PNUE/PAM, la BEI, l'AEE et le Secrétariat général de l'UpM) nécessaires au lancement de la deuxième phase.

Les pays ont également invité le **Secrétariat général de l'UpM à coprésider avec la BEI le sous-groupe d'Horizon 2020 relatif à la réduction de la pollution** et à contribuer à l'élaboration du programme de travail pour la deuxième phase de l'Initiative Horizon 2020, qui a été approuvée par le comité de pilotage lors d'une réunion qui s'est tenue à Barcelone en décembre 2014.

De plus, les pays se sont exprimés en faveur du développement de critères de hiérarchisation des investissements durables, s'alignant avec pertinence sur les processus d'examen **des plans d'action nationaux** entrepris par le Programme des Nations unies pour l'environnement — Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM).

LE POINT FORT

- La déclaration ministérielle issue de la conférence de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique a aussi accueilli le lancement de deux actions phares concernant la consommation et la production responsables ; à savoir, le programme SWITCH-Med financé par l'UE et les programmes méditerranéens « ReSCP » labellisés par l'UpM.
 - La déclaration ministérielle a conduit à la création du « Groupe d'experts sur le changement climatique », qui a convenu de se réunir au moins une fois par an, ainsi qu'à la création du « Groupe de travail de l'UpM sur l'environnement et le changement climatique », qui a convenu de se réunir tous les deux ans. Il s'agit là de deux excellents exemples d'engagement et de coopération pour le changement.
-



Promouvoir l'accès aux ressources en eau et la gestion de l'eau

● Usine de dessalement pour la bande de Gaza

Un engagement à réduire la pollution, à encourager la création d'emplois et à faciliter le développement économique durable

Le Secrétariat général de l'UpM a continué de soutenir l'un de ses projets phares pour la région : l'usine de dessalement pour la bande de Gaza, qui est promue par l'Autorité palestinienne de l'eau.

Ce projet permettra de faire face à la très importante pénurie d'eau qui affecte une population toujours croissante et d'apporter une réponse nécessaire et **concrète aux besoins de 1,8 million de citoyens**. Ce projet et les travaux associés contribueront également à réduire la pollution en Méditerranée. Il s'agit d'un projet phare au sein d'un plus vaste programme pour l'eau et l'assainissement, qui encourage la création d'emplois et facilite le développement économique durable dans cette région densément peuplée.

En 2013 et en 2014, le Secrétariat général de l'UpM a consolidé les efforts des principales institutions participantes afin de faire progresser les aspects clés du projet. Parmi ces aspects clés : développer le mécanisme financier pour réunir les financements nécessaires au projet, concevoir la feuille de route

pour un modèle d'approvisionnement en énergie qui soit opérationnel et gérable par les usines, étendre la conception d'usine, et travailler à l'amélioration de la viabilité financière du projet.

Le Secrétariat général de l'UpM concentre ses efforts sur **la facilitation accrue entre les gouvernements** afin d'assurer la mise en place réussie et la bonne présentation du projet, garantissant ainsi son soutien financier. Plusieurs missions ont été engagées en Palestine afin de soutenir les progrès du gouvernement dans sa réponse aux défis financiers et techniques.

En juin 2014, le Secrétariat général de l'UpM et la Commission européenne ont coprésidé une réunion de coordination des IFI à Bruxelles. La Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque mondiale, la Banque islamique de développement (BID), des agences des Nations unies et des fonctionnaires du gouvernement palestinien y ont participé. D'importants progrès concernant les aspects de préparation technique clés du projet ont été réalisés.

LE POINT FORT DU PROJET

À l'occasion de la conférence du Caire pour la Palestine et la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue au Caire le 12 octobre 2014, le président palestinien, M. Mahmoud Abbas, a réaffirmé au Secrétaire général de l'UpM l'urgence et l'importance vitale du projet de dessalement. À la suite de cette conférence, le directeur du Fonds d'Al-Aqsa pour la Palestine de la Banque islamique de développement (BID) s'est rendu au siège du Secrétariat général de l'UpM, accompagné du représentant palestinien du Fonds arabe pour le développement économique et social, afin de confirmer la participation du Fonds arabe à ce projet.



● Gouvernance et financement du secteur de l'eau en Méditerranée

Le projet « Gouvernance et financement du secteur de l'eau en Méditerranée » vise à **améliorer la gouvernance publique et à attirer les investissements dans le secteur de l'eau** dans la région méditerranéenne. Les principaux objectifs de ce projet incluent le recensement des principaux obstacles à la gouvernance, qui entravent l'utilisation efficace des financements, l'analyse des opportunités et défis nés des partenariats public-privé (PPP), et le soutien à la mise en place de plans d'action consensuels fondés sur de bonnes pratiques internationales.

Promu conjointement par le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée (GWP-Med) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le projet a été lancé en mai 2013 au siège de l'UpM, à Barcelone, en présence des représentants des ministères des pays

participants. Un accord entre la BEI et l'OCDE concernant l'apport de la BEI a été signé en juin 2013.

La première phase du projet « Gouvernance et financement du secteur de l'eau en Méditerranée » a été mise en œuvre avec succès en Tunisie et en Jordanie en 2014, et a débouché sur la première Conférence régionale, qui s'est tenue en octobre 2014 à Athènes. Les expériences vécues lors de la première phase ont été exposées aux participants des pays méditerranéens.

En juin 2014, après un dialogue politique et un travail analytique intenses, la mise en œuvre de la première phase s'est terminée, par un atelier final visant à lancer les rapports nationaux, respectivement, à Amman et à Tunis.

LE POINT FORT DU PROJET

À la suite des efforts continus du Secrétariat général de l'UpM pour soutenir les promoteurs dans la réalisation d'un inventaire des ressources financières, l'Agence suédoise de coopération et de développement international (Sida) est devenue un partenaire clé du projet. Elle a signé un accord avec GWP-Med pour le financement de la composante régionale du projet. La deuxième phase de ce projet sera mise en œuvre en Palestine et au Maroc en 2015, puis une conférence régionale sera organisée.



Les ministres de l'Eau d'Égypte, de Jordanie et de Palestine et le vice-ministre du Commerce extérieur de Bosnie-Herzégovine prononçant un discours à l'occasion du lancement du projet « Gouvernance et financement du secteur de l'eau en Méditerranée » (Barcelone, le 29 mai 2013).



● La plateforme méditerranéenne de partage d'informations sur l'eau

Améliorer l'accès à l'information sur le partage de l'eau

Le Secrétariat général de l'UpM a fourni des outils nécessaires pour promouvoir le financement de la plateforme méditerranéenne de partage d'informations sur l'eau, et a donné la priorité aux activités de création de synergies régionales.

Labellisé en avril 2014 et promu par l'Office international de l'eau (OIEau) et l'Institut méditerranéen de l'eau (IME), **la plateforme méditerranéenne de partage d'informations sur l'eau** vise à faciliter la production et le partage des données sur l'eau pour toutes les parties concernées dans six pays pilotes : Jordanie, Liban, Monaco, Maroc, Espagne et Tunisie.

Les actions du projet s'attachent à développer le dialogue et les processus de planification, ainsi qu'à rendre

l'information plus systématiquement accessible à tous les acteurs concernés.

Le Secrétariat général de l'UpM a fourni un indicateur économique concernant les systèmes d'information existants sur l'eau, afin de soutenir les activités de financement en cours. Il a aussi donné la priorité à la planification et à la mise en œuvre d'activités régionales, en alliance avec les initiatives régionales existantes liées à l'eau ou à l'environnement, telles que le Système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS) ou encore le programme « Gestion intégrée durable de l'eau (SWIM) ». Ces synergies soutiendront et créeront une visibilité des activités régionales.

LE POINT FORT DU PROJET

À la suite de l'élaboration d'un plan de financement complet et de l'établissement d'un premier contact avec les donateurs, **le projet progresse avec succès dans les pays pilotes suivants** : Tunisie (mise en œuvre), et Jordanie et Maroc (études de définition du projet).



Protéger la mer Méditerranée et promouvoir le développement durable

🕒 Le programme intégré de dépollution du lac de Bizerte, en Tunisie

Réduire la pollution dans le cadre de l'Initiative Horizon 2020

En 2013 et 2014, le Secrétariat général de l'UpM s'est attaché à faciliter les financements et la coopération dans le cadre de cette initiative pour réduire la pollution existant en mer Méditerranée.

Dans le cadre de l'Initiative Horizon 2020, le lac de Bizerte, dans le nord de la Tunisie, a été connu l'une des zones les plus polluées de la région.

Labellisé en octobre 2013, le programme de réduction de la pollution vise à contribuer à la **réduction de**

la pollution du lac et à diminuer la pollution indirecte qui a un effet néfaste sur la mer Méditerranée. Son approche intégrée se concentre sur les acteurs locaux impliqués, tout en investissant dans des installations destinées à réduire les déchets solides et liquides ainsi que les émissions atmosphériques tout autour du lac.

Le lancement du programme intégré d'interventions de dépollution est prévu pour 2015.

LE POINT FORT DU PROJET

En étroite coordination avec la BEI, le Secrétariat général de l'UpM a travaillé en vue d'une **coopération décentralisée**, afin de recenser des domaines d'activité complémentaires et d'accroître la participation des acteurs locaux. Un premier contact a été établi entre les promoteurs tunisiens et les autorités locales en France. S'ensuivront un développement futur et un programme de coopération concret.





🕒 Projet méditerranéen ReSCP Post Rio +20 : Promouvoir l'adoption des modèles de consommation et production durables (CPD) et d'utilisation rationnelle des ressources (URR) en Méditerranée

Promouvoir une approche inclusive et régionale pour la consommation et la production durables

En 2014, le Secrétariat général de l'UpM a joué un rôle clé dans le financement et dans les efforts de coordination du projet méditerranéen ReSCP.

Labellisé en avril 2014, le projet a pour principal objectif de promouvoir activement **l'adoption de modèles de consommation et production durables** dans la région méditerranéenne.

Le projet méditerranéen ReSCP est promu par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), avec le soutien du Centre d'activités régionales pour la production propre

du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE/PAM-SCP/RAC).

Ce projet régional vise, en particulier, à fournir un accès aux financements aux petites et moyennes entreprises (PME) qui adoptent les modèles de consommation et production durables (SCP) en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie (volet 1). En outre, il se concentre sur les efforts pour stimuler le développement des industries et de l'entrepreneuriat verts dans les **Balkans occidentaux et en Turquie**, à travers une assistance technique et des projets pilotes (volet 2). Le volet 1 du projet a démarré en septembre 2014.

LE POINT FORT DU PROJET

Le Secrétariat général de l'UpM conseille et soutient les promoteurs du projet méditerranéen ReSCP dans leurs efforts de financement pour le volet 2, et assure l'entière coordination avec le programme SWITCH-Med, qui est financé par l'UE.



● BlueGreen Med-CS : Interconnecter la société civile dans la région méditerranéenne à travers les questions liées à l'environnement et à l'eau

Renforcer les possibilités de développement des capacités, de collaboration et de financement pour les OSC opérant dans la région méditerranéenne.

Labellisé en juin 2014, le projet BlueGreen Med-CS vise à saisir **les opportunités financières et de coopération existantes** et à promouvoir de nouvelles synergies **parmi les organisations de la société civile (OSC) dans le domaine de l'eau et de l'environnement**.

Depuis la labellisation, le Secrétariat général de l'UpM a apporté son aide au promoteur afin d'optimiser et de concentrer les efforts de financements. Il a également contribué à d'autres projets régionaux visant à soutenir la réussite des mêmes objectifs.

Ce projet est une initiative conjointe du Centre de coopération pour la Méditerranée (UICN-Med), de l'Institut méditerranéen de l'eau (IME), du Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (MIO-ECSDE), du Réseau arabe pour l'environnement et le développement (RAED) et du WWF Mediterranean Programme Office (WWF-MedPO).

S'appuyant sur des perspectives régionales et sur une approche multi-acteurs, le projet renforcera les

capacités d'OSC sélectionnées de cinq pays méditerranéens, avec l'objectif d'en faire des interlocuteurs bien informés et crédibles sur les sujets ayant trait aux politiques environnementales et relatives à l'eau.

Les activités essentielles incluront un programme de renforcement des capacités (par exemple au travers de la formation en entreprise, de la formation en présentiel et de visites d'étude régionales) ainsi qu'un programme de petites subventions, afin que les compétences acquises puissent être, de la meilleure manière possible, accompagnées de la mise en œuvre de projets liés au développement durable et aux enjeux de conservation. Parmi ces enjeux, les zones humides, la gestion de la demande en eau, l'utilisation efficace des ressources en eau, la gestion des ressources en eau aux frontières, l'éducation et la sensibilisation aux problématiques environnementales (grâce à différents outils), ainsi que la pollution marine.



● Intégrité dans le domaine de l'eau dans la région MENA

Collaborer avec des partenaires régionaux et locaux afin d'encourager la responsabilisation et la participation active des acteurs

Tout au long de l'année 2014, le Secrétariat général de l'UpM a garanti le soutien, établi un nouveau partenariat et étendu les activités de renforcement des capacités de ce projet.

En décembre 2014, le programme de renforcement des capacités « Intégrité dans le domaine de l'eau dans la région MENA » a été labellisé, après une période de démarrage d'un an.

Promu par l'Institut international de l'eau de Stockholm (SIWI), ce programme d'une durée de quatre ans se concentre sur la collaboration avec les partenaires régionaux et locaux afin de développer les compétences des différents groupes d'acteurs dans la région, dans le but de **rendre les pratiques dans le domaine de la gestion des ressources en eau plus transparentes et responsables dans les trois prochaines années.**

Le projet « Intégrité dans le domaine de l'eau » est tout d'abord mis en œuvre en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie. Il est financé par l'Agence suédoise de coopération et de développement international (Sida) et s'appuie sur la vaste expérience acquise de programmes similaires de

renforcement des capacités développés dans d'autres régions.

La première année opérationnelle de ce projet d'une durée de quatre ans s'est concentrée sur la convocation des partenaires de la mise en œuvre. Les institutions partenaires sont les suivantes: Integrity Action, le Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée, et l'Union internationale pour la conservation de la nature — Office régional Asie occidentale, et l'Arab Intergrated Water Resources Management Network (AWARENET). Les établissements d'enseignement supérieur suivants apportent leur soutien au projet: l'Université jordanienne des sciences et de la technologie (Jordanie); l'Issam Fares Institute for Public Policy and International Affairs (Liban); l'Université Al Akhawayn d'Ifrane (Maroc); l'Université Al-Quods (Palestine); et le Centre de recherche et des technologies des eaux (Tunisie). Le nombre considérable et l'éventail d'acteurs participant au projet est révélateur du travail de collaboration que l'UpM s'attache à encourager et développer.

LE POINT FORT DU PROJET

Pendant la période de démarrage, le Secrétariat général de l'UpM a travaillé avec le SIWI afin d'étendre les activités du projet, a accueilli un nouveau partenaire pour sa mise en œuvre, a garanti le soutien additionnel des ministères compétents, et a assuré la labellisation du projet à temps pour qu'il soit annoncé au premier événement de formation régional à Tunis, en décembre 2014.



Activités horizontales

- Le Secrétariat général de l'UpM participe et fournit des compétences techniques au processus de conception en cours de la **Stratégie de l'eau en Méditerranée occidentale**, sous la direction de l'Algérie et de l'Espagne et dans le cadre du Dialogue 5+5.
- En septembre 2013, le Secrétariat général de l'UpM a accueilli **un atelier sur les partenariats avec les opérateurs des réseaux d'eau** organisé par la Global Water Operators' Partnership Alliance d'ONU-Habitat.
- À la suite de la signature d'un protocole d'accord entre le Secrétariat général de l'UpM et le Secrétariat du Conseil des États de la mer Baltique, **une séance de travail sur la gestion des déchets** a eu lieu à Barcelone fin décembre 2013. La séance a rassemblé d'importants experts de chacune des régions. Des synergies entre les deux Secrétariats ont été reconnues et renforcées en 2014, ce qui a permis au Secrétariat général de l'UpM d'étendre ses activités dans ce domaine.
- En partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc et la ville de Rabat, le Secrétariat général de l'UpM a co-organisé la **Conférence de Rabat pour le développement durable**, qui s'est tenue les 13 et 14 novembre 2013. Cette réunion annuelle a permis de promouvoir la réflexion, le changement et l'innovation, et de permettre aux représentants impliqués dans les secteurs du développement durable d'échanger sur les meilleures pratiques.

Partenariats institutionnels

Le Secrétariat général de l'UpM a renforcé sa collaboration avec l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM). Les deux institutions ont signé un protocole d'accord lors de la Conférence des Parties, qui a eu lieu à Istanbul en décembre 2013.

Pour s'appuyer sur cette alliance renforcée, le Secrétariat général de l'UpM participe actuellement à l'élaboration des plans d'action nationaux avec le PNUE/PAM et, étant l'un des principaux partenaires régionaux, assume un rôle de conseil au sein du processus d'**examen de la stratégie méditerranéenne de développement durable**.



Améliorer la mobilité étudiante et l'employabilité des jeunes grâce à l'éducation

Le Secrétariat général de l'UpM a concentré ses efforts sur le soutien apporté aux deux centres régionaux d'enseignement supérieur euro-méditerranéen que sont l'université euro-méditerranéenne de Fès et l'université EMUNI.

En labellisant deux nouveaux projets, le Secrétariat général de l'UpM a également poursuivi son action en faveur de l'établissement de dispositifs de mobilité étudiante, particulièrement entre les pays du Sud, tout en contribuant aussi à améliorer la qualité de la formation professionnelle dans la région. Il a enfin contribué à mieux articuler les stratégies d'enseignement supérieur et de recherche confrontées à des défis socio-économiques uniques.



Renforcer les capacités des deux centres régionaux d'enseignement supérieur euro-méditerranéens

Le Secrétariat général de l'UpM a continué de promouvoir les deux centres régionaux d'enseignement supérieur euro-méditerranéen que sont l'université euro-méditerranéenne de Fès et l'université EMUNI. La coopération entre les deux universités a été encouragée en vue de permettre la mobilité des étudiants et du personnel d'un campus à l'autre ; d'identifier, au niveau des programmes académiques, les complémentarités qui pourraient être développées pour le bénéfice mutuel de chacune des deux universités ; et de désigner des membres communs dans les conseils d'administration de chacun des deux institutions.

● L'université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF)

Fondée sous l'égide de Sa Majesté le Roi du Maroc, Mohammed VI, l'université euro-méditerranéenne de Fès est l'un de projets phares de l'UpM. Elle constituera un **nouveau centre régional d'excellence, unique en son genre**, contribuant à la promotion du dialogue, des échanges culturels et de la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche en Méditerranée.

Cette dimension régionale s'incarnera dans la diversité des nationalités des étudiants, des professeurs, des chercheurs et du personnel universitaire de l'UEMF, dans la pluralité des langues d'enseignement et d'apprentissage et au niveau des contenus mêmes des programmes, qui cibleront des thèmes d'intérêt régional pour la zone euro-méditerranéenne.

L'UEMF sera organisée en deux composantes : ingénierie et sciences humaines et sociales.

L'objectif de l'université est d'offrir un très haut niveau d'enseignement à des étudiants talentueux et motivés, dont

le profil euro-méditerranéen unique leur permettra de contribuer à la transformation de la région.

Le projet vise à accroître tout particulièrement l'employabilité des étudiants en développant leurs compétences en langues, en technologies de l'information et de la communication et en création d'entreprise, ainsi qu'en leur offrant des possibilités de mobilité et de stages à travers la zone euro-méditerranéenne, en collaboration avec des universités et entreprises partenaires.

Au cours des deux dernières années, le Secrétariat général de l'UpM a travaillé avec le promoteur, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres du Royaume du Maroc au développement concret du projet en vue de **l'inauguration de l'université en septembre 2016**, à l'occasion de la rentrée universitaire 2016/2017.



Principales réalisations :

- **Construction :** un consortium composé de deux groupes d'architectes (du Maroc et de France) et d'un cabinet-conseil en ingénierie a été sélectionné avec l'objectif de commencer les travaux en mars 2015.
- **Partenariats universitaires :** l'université a signé plusieurs partenariats universitaires à l'échelle nationale et internationale.
- **Financement :** le Secrétariat général de l'UpM a fourni une assistance technique au promoteur pour l'élaboration du modèle financier qui sera présenté aux donateurs potentiels (principalement des institutions financières internationales).
- **Promotion :** plusieurs outils stratégiques de communication (notamment un site web) ont été réalisés grâce auxquels l'université peut communiquer avec ses partenaires.

LE POINT FORT DU PROJET

Un accord a été signé entre le groupe des six instituts nationaux des sciences appliquées (INSA), principal groupe français d'instituts d'ingénierie, et l'université euro-méditerranéenne de Fès en septembre 2014 en vue de créer l'Institut euro-méditerranéen de technologie (**INSA EURO-MÉDITERRANÉE**), qui associe un large consortium euro-méditerranéen d'universités d'Italie, du Maroc, du Portugal et d'Espagne. Les programmes de formation délivrés par l'INSA EURO-MÉDITERRANÉE représentent un atout pour l'UEMF et en particulier pour sa dimension régionale, puisqu'ils seront reconnus par les gouvernements français et marocain ainsi que par le réseau européen d'accréditation des formations ingénieurs (European Network for Accreditation of Engineering Education).

En octobre 2014, l'UEMF a ouvert ses deux premiers programmes de master accrédités dans les domaines du génie de l'environnement et des énergies renouvelables.



● L'université euro-méditerranéenne EMUNI

L'université EMUNI est un réseau international rassemblant plus de 200 universités. Son siège est situé en Slovénie. La principale mission de l'université EMUNI est de **renforcer la compréhension mutuelle et le dialogue**

interculturel entre les pays euro-méditerranéens en mettant en place des programmes d'études de troisième cycle et de recherche.

LE POINT FORT DU PROJET

À la suite de la désignation d'un nouveau président à la tête de l'EMUNI et avec l'intermédiation directe du Secrétariat général de l'UpM pour faire progresser la mise en œuvre des programmes de master et de doctorat de l'EMUNI labellisés par l'UpM, la St. John International University (de Turin, en Italie) a décidé d'accorder à 50 étudiants des exemptions de frais de scolarité (pour un montant total s'élevant à environ 1,5 million d'euros) pour son master en administration des entreprises. 60 % de ces bourses seront réservées aux étudiants EMUNI inscrits dans une université du sud de la Méditerranée.



Renforcer le rôle du Secrétariat général de l'UpM en tant que plateforme pour l'enseignement supérieur et la mobilité étudiante en Méditerranée

Améliorer la mobilité euro-méditerranéenne Sud-Sud et Nord-Sud est un défi majeur pour la région, qui souligne le besoin pour le Secrétariat général de l'UpM d'agir en tant que plateforme renforçant la visibilité et la synergie des projets et programmes de mobilité existants. Au cours de cette période d'activité, le Secrétariat général de l'UpM s'est attaché à **faciliter la coordination entre les principaux acteurs**, en vue tout particulièrement d'encourager les échanges de bonnes pratiques et la coopération dans ce domaine.

Le Secrétariat général de l'UpM a par ailleurs développé des partenariats **avec des réseaux universitaires stratégiques**, tels que l'Union des Universités de la Méditerranée (UNIMED), l'Association of Arab Universities (AARU) et le Secrétariat de l'Arab-Euro Conférence on Higher Education (AECHE), ainsi que d'autres acteurs universitaires de la région. La signature du protocole d'accord avec l'UNIMED, en janvier 2014, visant à développer des projets communs et à élargir le champ de la coopération, est un bon exemple de coopération fructueuse.

● Haute opportunité en Méditerranée pour le recrutement de cadres d'excellence (HOMERe)

HOMERe peut être considéré comme un résultat concret significatif dans le domaine de la mobilité étudiante. En pleine conformité avec les objectifs de l'Initiative **Med4Jobs**, l'UpM a labellisé ce projet fin 2014 afin d'établir un **programme innovant de mobilité de stages** entre neuf pays méditerranéens, destiné principalement aux étudiants du sud de la Méditerranée. Ce projet concerne les entreprises ayant des

perspectives de développement en Méditerranée, qui offriront des stages payés répondant à un certain nombre de critères de qualité.

HOMERe est promu par le Réseau méditerranéen des écoles d'ingénieurs et de management (RMEI), avec le soutien d'un large consortium d'organisations universitaires et économiques.



Améliorer la qualité de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur dans la région euro-méditerranéenne

Compte tenu des taux élevés de chômage chez les jeunes dans la région, le Secrétariat général de l'UpM a œuvré à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur dans la région euro-méditerranéenne. Cela suppose des activités de reproduction d'initiatives concrètes qui ont réussi dans d'autres pays et d'alignement des programmes de formation et d'enseignement supérieur sur les besoins du marché du travail.

🕒 MedNC – Réseau méditerranéen nouvelle chance

Inspiré du succès du modèle pédagogique de l'« école de la deuxième chance », adapté aux contextes tunisien, algérien et marocain, le projet MedNC — Réseau méditerranéen nouvelle chance — promu par l'Office de Coopération Économique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) a été labellisé en 2014 dans le cadre de l'Initiative de l'UpM

Med4Jobs. Des centres locaux d'insertion des jeunes n'ayant pas terminé leur scolarité et des jeunes diplômés au chômage seront accrédités « Nouvelle chance » et intégrés à un **réseau méditerranéen MedNC étendu**, destiné à favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques au niveau régional.





Faciliter le dialogue Nord-Sud dans les milieux de la recherche scientifique dans la région méditerranéenne

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le Secrétariat général de l'UpM a continué d'encourager la participation plus marquée des pays du sud de la Méditerranée dans les réseaux et programmes de recherche existants à l'échelle de la région. Il a également poursuivi sa participation aux programmes de coordination de la recherche, tels que MEDSPRING (Mediterranean Science, Policy, Research & Innovation Gateway) et ERANETMED.

● Enseignement supérieur en sécurité alimentaire et développement rural

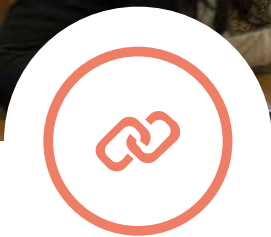
Suite à la [signature d'un protocole d'accord entre le CIHEAM](#) (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes) et le [Secrétariat général de l'UpM](#), le projet labellisé par l'UpM « Enseignement supérieur en sécurité alimentaire et développement rural », qui vise à améliorer les programmes de

formation du CIHEAM, a été lancé en 2014. L'un des objectifs du projet est d'accroître la participation des femmes aux programmes du CIHEAM. Une augmentation du nombre d'inscriptions est prévue pour l'année universitaire 2015-2016 grâce à l'octroi de 20 bourses spécifiques destinées aux étudiantes du sud de la Méditerranée.

Partenariat en recherche et développement dans la région méditerranéenne (PRIMA)

De nouvelles perspectives prometteuses pour la coopération dans le domaine « recherche et développement » se sont ouvertes en 2014, avec l'initiative intergouvernementale Partnership in Research and Innovation in the Mediterranean Area (PRIMA)². L'initiative vise à établir dans la région un programme intégré de recherche et d'innovation de long terme sur l'alimentation et les ressources en eau, sur la base de l'article 185 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui autorise la participation financière de la Commission européenne aux programmes de recherche entrepris conjointement par plusieurs États membres. Le Secrétariat général de l'UpM est associé de près au développement de cette initiative.

² Pays participants à l'initiative PRIMA: Algérie, Croatie, Chypre, Égypte, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Slovénie, Espagne, Tunisie et Turquie. L'Allemagne, Israël, la Commission européenne et la Roumanie ont participé aux réunions de l'initiative PRIMA en tant qu'observateurs. Le Luxembourg et la République Tchèque ont exprimé leur volonté de rejoindre l'initiative PRIMA.



Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation socio-économique des femmes

Le Secrétariat général de l'UpM a joué un rôle actif dans la préparation de la troisième conférence ministérielle de l'UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, qui s'est tenue à Paris les 11 et 12 septembre 2013. Il a assuré le suivi de cette conférence en organisant la première conférence sur l'autonomisation socio-économique des femmes, en mars 2014.

L'année 2014 a vu le démarrage de la mise en œuvre de trois projets labellisés, ayant pour objectif de renforcer localement l'accès des femmes aux marchés du travail et aux réseaux de création d'entreprises. Deux projets en sont à leur phase finale de labellisation, tandis que plusieurs autres projets sont en cours d'évaluation.

Le Secrétariat général de l'UpM a poursuivi ses efforts pour construire des partenariats institutionnels et stratégiques avec les différents acteurs concernés par l'autonomisation des femmes dans la région : organisations internationales et régionales, donateurs, représentants du secteur privé et des organisations de la société civile.

Afin d'encourager les synergies, la cohérence et la complémentarité entre les acteurs et d'éviter toute duplication, tout en maximisant l'impact des actions entreprises et en faisant progresser l'autonomisation socio-économique des femmes sur le terrain et les politiques afférentes, le Secrétariat général de l'UpM a commencé à construire un dialogue régional multi-acteurs structuré autour de l'autonomisation des femmes impliquant des organisations à la fois gouvernementales et non-gouvernementales.

Le Secrétariat général de l'UpM veille également de manière transversale au respect de l'approche genre dans tous ses projets et initiatives sectoriels.



Conférence ministérielle sur le renforcement du rôle des femmes dans la société

La troisième conférence ministérielle de l'UpM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société s'est tenue à Paris les 11 et 12 septembre 2013. Le Secrétariat général de l'UpM a participé activement à sa préparation, travaillant étroitement avec les coprésidents, avec la France, pays d'accueil de la conférence, ainsi qu'avec d'autres États membres, sur **les conclusions de la conférence**. La contribution du Secrétariat général de l'UpM s'est également concrétisée par la réalisation d'un rapport de progression sur l'autonomisation des femmes et l'égalité hommes-femmes, directement lié aux conclusions de la conférence.



Le président de la République française, M. François Hollande, prenant la parole lors de la troisième conférence ministérielle sur le renforcement du rôle des femmes dans la société. Paris, les 11 et 12 septembre 2013.

Conférence de l'UpM « Renforcement du rôle des femmes dans la société: le progrès par les projets »

Conformément au mandat énoncé dans la déclaration finale et afin de faciliter le financement et la mise en œuvre de projets, le Secrétariat général de l'UpM a organisé la conférence de l'UpM

« Renforcement du rôle des femmes dans la société: le progrès par les projets », qui s'est tenue en mars 2014 à Barcelone.



Cette conférence a rassemblé **250 participants de haut niveau venus de 35 pays**, dont un certain nombre de représentants gouvernementaux, des agences de développement international de la région et du reste du monde, des organisations internationales en charge des problématiques ayant trait à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes, le secteur privé, des représentants de la société civile, ainsi que des promoteurs de projets labellisés par l'UpM ou potentiellement labellisables.

Grâce à son **approche multi-acteurs et à son orientation projets**, la conférence a permis d'identifier les principaux défis et enjeux de l'avancement de

la **problématique** des femmes dans la région euro-méditerranéenne et d'analyser les politiques publiques et les programmes de développement mis en place par le secteur privé pour l'autonomisation des femmes. Les participants ont pu échanger au cours de trois ateliers des propositions et recommandations pour améliorer les chaînes de valeur des activités génératrices de revenus, pour faciliter la transition de l'école vers la vie active et pour améliorer l'accès des femmes aux postes de prise de décisions. De nouveaux projets, initiatives et partenaires ont été identifiés. Des projets labellisés ont été officiellement présentés et, dans certains cas, officiellement lancés.

LE POINT FORT

La conférence, dont la deuxième édition se tiendra en mai 2015, a été l'occasion de lancer officiellement un appel à de nouveaux projets et de présenter trois projets labellisés par l'UpM: « Améliorer l'autonomisation des femmes », « Jeunes femmes créatrices d'emploi », et « Les compétences au service de la réussite: employabilité des femmes ».



La ministre française de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ancienne ministre des Droits des femmes, Mme Najat Vallaud-Belkacem, prenant la parole à l'occasion de la Conférence de l'UpM « Renforcement du rôle des femmes dans la société: le progrès par les projets » (Barcelone, les 26 et 27 mars 2014).



Soutenir l'Agenda régionale concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

● Les compétences au service de la réussite : employabilité des femmes

Promu par AMIDEAST (America-MidEast Educational and Training Services), le projet a pour objectif de **soutenir 450 jeunes femmes et jeunes filles défavorisées** originaires des pays bénéficiaires, afin qu'elles acquièrent les outils pratiques et les connaissances nécessaires pour accéder aux marchés du travail, tels que la maîtrise de l'anglais en situation professionnelle,

les compétences informatiques, la communication commerciale et les techniques de recherche d'emploi. Le projet a été mis en œuvre au Maroc, en Jordanie et au Liban en 2014. La sélection des participantes a été suivie de **320 heures de formation entre septembre et décembre 2014**. La mise en œuvre du projet en 2015 en Égypte et en Tunisie constituera sa deuxième phase.

● Renforcer l'autonomisation des femmes

Promu par la Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée, ce projet repose sur trois grandes composantes, étroitement liées et soutenues par **une plateforme trilingue** français, arabe, anglais **disponible en ligne**. Il s'agit :

- d'une source de connaissances visant à partager et diffuser des informations en relation avec les questions de genre;
- d'un travail en réseau visant à créer des liens avec les associations et organisations consacrées aux femmes et à l'égalité des sexes;
- d'un soutien à des projets de proximité centrés sur l'autonomie socio-économique des femmes dans le sud de la méditerranée.

La **Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée** a été fondée en septembre 2013 à Barcelone. Elle est composée et gouvernée par des représentants du nord et du sud de la Méditerranée, et comprend des organisations non gouvernementales, des universitaires, ainsi que le secteur public. **Les six membres fondateurs de cette fondation** sont l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed) d'Espagne, le Forum femmes Méditerranée de France, le Réseau universitaire et scientifique euro-méditerranéen sur le genre et les femmes (RUSEMEG) du Maroc, la Fédération de la ligue démocratique des droits des femmes du Maroc, le Centre de recherche et de formation pour les femmes arabes (CAWTAR) de Tunisie, et le gouvernement français. Sa direction a tenu sa première réunion à Barcelone, en décembre 2014.



LE POINT FORT DU PROJET

Au cours de cette période, le Secrétariat général de l'UpM a accompagné le promoteur dans la définition de son programme de financement et d'activité. Le gouvernement français s'est engagé à apporter un financement, à hauteur de 1,3 million d'euros sur trois ans, dans le cadre du programme «Fonds de Solidarité Prioritaire "Femmes d'avenir en Méditerranée"» dont le budget global s'élève à 2,4 millions d'euros.



● Jeunes femmes créatrices d'emploi : Faciliter l'accès des jeunes femmes au travail en favorisant l'entrepreneuriat à l'université

Promu par l'Association des organisations des femmes d'affaires méditerranéennes (AFAEMME) et labellisé en septembre 2011, ce projet a été officiellement lancé le 30 avril 2013 à Barcelone, avec la participation des présidents de l'AFAEMME et de quatre associations de femmes d'affaires (provenant des quatre pays participants), ainsi que du ministère norvégien des Affaires étrangères, de l'entreprise privée espagnole Gas Natural Fenosa et de la Banque européenne d'investissement (BEI), donateurs du projet.

La première phase du projet a été mise en œuvre avec succès en 2013-2014.

Environ 800 jeunes étudiantes ont bénéficié de la Journée de l'Entrepreneuriat Féminin, à laquelle 32 universités, institutions d'enseignement supérieur et organisations nationales de femmes chefs d'entreprises ont participé, dans les quatre pays initiateurs du projet (Espagne, Jordanie, Maroc et Palestine). La deuxième phase du projet sera mise en œuvre en 2015 en Tunisie, en Égypte et en Albanie. Le projet continuera en parallèle dans les quatre pays initiateurs. Des activités de soutien aux bénéficiaires seront développées et améliorées par la suite.



● Former des citoyens responsables

Promu par Ideaborn, ce projet a été labellisé en avril 2014. Il vise à contribuer à la **prévention de la violence contre les femmes et les jeunes filles** à travers la mise en place d'un cursus d'enseignement civique renouvelé au Maroc, en Tunisie et en Égypte, qui mettra l'accent sur la prévention de la violence et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plusieurs autres projets font partie des programmes de l'UpM visant à soutenir l'autonomisation des femmes. Ils reposent notamment sur la promotion du leadership féminin sur l'entrepreneuriat, le renforcement de la valeur ajoutée des projets artisanaux de l'économie sociale, de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Activités horizontales

Le Secrétariat général de l'UpM a accordé une attention particulière au renforcement de la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous ses projets et activités.

Il a également organisé un certain nombre d'événements régionaux liés à des sujets tels que l'artisanat des femmes dans la région, la coopération régionale concernant l'autonomisation des femmes et les initiatives entreprises par les jeunes dans la région.

- En octobre 2014, à l'occasion du lancement, au Liban, de la première phase du projet promu par AMIDEAST « Les compétences au service de la réussite : employabilité des femmes », il a organisé un atelier multi-acteurs à Beyrouth sur la formation professionnelle et l'enseignement pour les jeunes filles et les jeunes femmes dans la région euro-méditerranéenne.
- Le troisième Forum international pour le mentoring/networking s'est tenu à Rabat, au Maroc, le 23 novembre 2013. Il était organisé par le Réseau de femmes pour le mentoring et le networking avec le soutien du Secrétariat général de l'UpM. Cette édition a porté essentiellement sur l'intégration socio-économique des femmes et sur le besoin de promouvoir le mentoring en tant que facteur clé à l'autonomisation socio-économique des femmes dans la région euro-méditerranéenne. Environ 300 participants ont assisté au Forum, qui a fourni un espace pour le dialogue, l'échange d'expérience et le réseautage entre les participants.
- Le Secrétariat général de l'UpM a également participé à plusieurs ateliers concernant l'autonomisation des femmes. Il a en particulier contribué au Women's Business Forum de l'OCDE-MENA et du *Réseau Mixité et Gouvernance* euro-méditerranéen.

Partenariats institutionnels

En marge de la conférence de l'UPM sur le projet « Renforcement du rôle des femmes dans la société: le progrès par les projets », deux accords de financement avec le ministère royal norvégien des Affaires étrangères et la Flandre (Belgique) ont été signés, afin de couvrir les projets et initiatives menés par le Secrétariat général de l'UpM dans le domaine de l'égalité des sexes.

De plus, le Secrétariat général de l'UpM a rencontré la Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU Femmes), Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, au siège d'ONU Femmes, à New York, le 25 septembre 2014. Les pourparlers se sont révélés fructueux puisqu'un protocole d'accord a été signé. Il ouvre la voie à une coopération et une coordination renforcées concernant les efforts mutuels, ce qui peut favoriser l'égalité des sexes, faire progresser efficacement les droits des femmes, accroître les possibilités socio-économiques pour les femmes et combattre toute discrimination et violence faite à l'encontre des femmes et des filles dans la région euro-méditerranéenne.





Signature d'un protocole d'accord entre le Secrétariat général de l'UpM et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme

Bâtir des partenariats avec les acteurs financiers

En 2013-2014, la priorité a été de développer la stratégie de mise en réseau du Secrétariat général de l'UpM avec les acteurs financiers pour le soutien à la mise en œuvre des projets labellisés.

Le Secrétariat général de l'UpM a développé un plan d'action stratégique qui a été mené conformément aux objectifs fixés. Le but est de susciter des relations productives avec les institutions financières qui puissent se transformer en une véritable coopération sur des actions et des projets spécifiques. Le Secrétariat général de l'UpM a concentré ses efforts sur le renforcement et la réalisation de partenariats de financement avec d'éventuels partenaires additionnels. Les activités ont été rendues possibles par le développement des relations déjà établies avec les organisations partenaires grâce à des missions et des visites bilatérales, ou au travers des forums régionaux ou internationaux.

Le plan de financement repose sur deux canaux : des institutions financières établies en Europe et des donateurs non-européens, auxquels s'ajoute la stratégie visant le secteur privé.



Partenariats stratégiques avec l'UE

Le Secrétariat général de l'UpM a renforcé l'étroite coopération qu'il entretient avec son partenaire principal, l'Union européenne, qui assume la coprésidence Nord de l'UpM. Une coopération rapprochée et efficace a été établie et des initiatives conjointes ont été entreprises avec plusieurs Directions Générales de la Commission européenne, sous la coordination de la DG DEVCO, dont un fonctionnaire est détaché auprès du Secrétariat général de l'UpM.

- Le Secrétariat général de l'UpM a organisé deux séminaires (l'un en 2013, l'autre en 2014) avec [les responsables de la coopération des délégations de l'UE dans la région](#), afin de développer des synergies avec ces délégations, pour ensuite définir la façon de travailler ensemble sur différents projets de l'UpM et activités de l'UE-UpM dans la région.
- Le Secrétariat général de l'UpM a commencé à développer une relation structurée avec l'autorité de gestion du [programme multilatéral de coopération transfrontalière « Bassin Maritime Méditerranée »](#), qui est financé par l'UE et représente un potentiel de coopération considérable du fait des complémentarités existantes.
- Le Secrétariat général de l'UpM a contribué aux efforts en cours visant à susciter une réponse plus coordonnée aux défis existants et émergents au sud de la Méditerranée, grâce à un meilleur échange d'informations et à des partenariats opérationnels étendus.
- Le Secrétariat général de l'UpM a participé à la [réunion de haut niveau des institutions financières internationales](#) organisée par la Commission européenne (DG DEVCO) à Bruxelles, le 1^{er} octobre 2014. Il s'agissait de maximiser l'efficacité des flux d'aide actuels et l'impact de l'aide au développement en faveur des réformes en cours.
- Lors du Conseil des Affaires étrangères du 15 décembre 2014, le Conseil a adopté l'initiative commune [Southern Mediterranean Investment Coordination Initiative \(AMICI\)](#), qui est appuyée par l'Italie et la Grèce. Cette initiative vise à faciliter la coordination stratégique des principales activités dans la région liées à l'accès aux investissements, au développement du secteur privé et à la création d'un environnement permettant et encourageant les activités commerciales et les investissements directs étrangers.

Renforcer les relations avec les institutions financières établies en Europe

Les actions suivantes ont été menées par le Secrétariat général de l'UpM en 2013-2014 :

- Un dialogue de haut niveau et une coopération renforcée ont été développés avec la **Banque européenne d'investissement (BEI)** et la **Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)** qui, chacune, détachent du personnel auprès du Secrétariat général de l'UpM. Le Secrétariat général de l'UpM a participé à la 14^e réunion du comité de la FEMIP, et des réunions de haut niveau ont eu lieu. Avec la **BERD**, de nouvelles synergies ont été établies en faveur d'activités communes, dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité des ressources et de la sécurité alimentaire.
- **Des visites officielles et des réunions de travail** ont été organisées avec plusieurs donateurs, durant lesquelles des synergies prometteuses de collaboration et de financement institutionnels ont été ciblées avec KfW (Allemagne), l'AFD (France), Danida (Danemark), Sida (Suède), l'AECID (Espagne) et Fida (Finlande).
- En conséquence des contacts établis au cours des visites officielles, des réunions de travail et des dialogues nourris, un accord stratégique a été passé avec le gouvernement **norvégien pour financer des projets dans le domaine des affaires sociales**.
- Des accords de financement bilatéraux ont été conclus avec la Flandre (Belgique) pour le financement du projet de l'UpM concernant l'autonomisation des femmes. D'éventuels accords renouvelés pourront être signés à l'avenir (voir ci-dessus).
- Le Secrétariat général de l'UpM a organisé deux séminaires en 2014 afin d'étudier les éventuelles synergies, en collaboration avec ses partenaires régionaux. Tout d'abord, dans une perspective horizontale, une **réunion de coordination nordique** a eu lieu, avec une participation et un suivi positifs pour lesquels l'agence Sida de Suède s'est engagée aux côtés du Secrétariat général de l'UpM, dans les domaines de la gouvernance de l'eau et de la gestion de l'eau. Des opportunités ont été reconnues dans les secteurs des affaires civiles, de l'environnement et du développement urbain. Dans une perspective axée sur ces secteurs, une séance de travail concernant la gestion des déchets solides a eu lieu avec le Secrétariat du **Conseil des États de la mer Baltique**.

Consolider les relations avec les donateurs non européens

Le Secrétariat général de l'UpM a régulièrement développé sa stratégie de diffusion vers ses partenaires potentiels des secteurs privé et public de la région du Golfe. Il a franchi des étapes décisives dans la confirmation d'une relation structurée et à long terme avec **les fondations établies dans le Golfe**, telles que le MICAD, le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, l'Al Maktoum Foundation et la Fondation Emirates.

Le Secrétariat général de l'UpM a également renforcé ses liens avec la **Banque africaine de développement** et la **Banque islamique de développement**. Des synergies concernant des projets et des initiatives sont actuellement développées avec ces deux banques.

Une attention particulière a été accordée au renforcement des activités de l'UpM dans le cadre du **Fonds de transition du partenariat de Deauville**. Ces activités visent à promouvoir des projets

de transformation dans les pays en transition et à encourager la coordination entre les institutions financières internationales.

Le Secrétariat général de l'UpM participe au travail du comité de pilotage du Fonds de transition, essentiellement en sécurisant les financements pour le projet labellisé par l'UpM LOGISMED-TA. Il a aussi participé à un certain nombre d'initiatives sous la gouvernance du partenariat de Deauville. Le Secrétaire général de l'UpM a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères du partenariat de Deauville, qui a eu lieu à New York le 25 septembre 2014, alors que le partenariat était sous la présidence de l'Allemagne.

Renforcer la collaboration avec nos partenaires institutionnels méditerranéens

Le Secrétariat général de l'UpM a travaillé en étroite collaboration avec des institutions publiques, le secteur privé et des organisations de la société civile afin d'améliorer la coopération et la compréhension entre les acteurs méditerranéens.

Ce rôle d'intermédiaire est essentiel pour construire des liens et des ponts entre les institutions publiques et privées qui poursuivent souvent les mêmes objectifs. Aider à créer des synergies qui mettent à profit la mutualisation des ressources ou le partage d'expériences est essentiel pour l'UpM, qui assure ainsi son rôle d'interlocuteur de référence dans la région.

Liens renforcés avec les partenaires institutionnels de l'UpM

En accord avec son engagement de collaborer avec de multiples institutions, l'UpM a toujours cherché à poursuivre ses objectifs de la manière la plus inclusive possible. À cette fin, le Secrétariat général de l'UpM a consacré du temps au renforcement de ses relations et synergies avec ses partenaires euro-méditerranéens, incluant parlementaires, autorités locales, et acteurs économiques et sociaux.

Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM)

Dans la lignée d'années de coopération étroite et dynamique, les départements du Secrétariat général de l'UpM continuent de travailler étroitement avec l'AP-UpM. Le Secrétariat général de l'UpM a également participé à plusieurs événements et comités de l'AP-UpM et a reçu diverses délégations de l'AP-UpM à son siège.

En ligne avec la préparation de la conférence sur les femmes en mars 2014, le Secrétariat général de l'UpM a organisé conjointement avec l'AP-UpM le **comité des droits des femmes**, qui a eu lieu le 29 novembre 2013 à Barcelone. Cette réunion a été une occasion privilégiée de se concentrer sur deux thèmes principaux : « La situation des femmes dans les conflits armés » et « Femmes et création d'emploi ». De plus, le Secrétariat général de l'UpM a participé à des réunions de l'AP-UpM mettant l'accent sur les projets et programmes de l'UpM. Parmi celles-ci, le débat parlementaire européen sur les questions méditerranéennes (le 9 octobre 2013 à Strasbourg) et le Forum Jeunes leaders Maghreb – UE (les 4 et 6 novembre 2013 à Bruxelles). En 2014, le Secrétariat général de l'UpM a assisté à l'Assemblée plénière de l'AP-UpM, le 9 février à Amman, en Jordanie, et a accueilli à Barcelone la **commission de**

l'énergie, de l'environnement et de l'eau à Barcelone le 12 juin.

Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM)

Le Secrétariat général a renforcé sa coopération avec l'ARLEM. À cet égard, le Secrétariat général de l'UpM a signé **une déclaration d'intention commune** en février 2013. Le 23 mai 2013, dans le cadre de la réunion du Bureau ARLEM, le Secrétariat général de l'UpM a conjointement organisé avec l'ARLEM un atelier visant à impliquer les acteurs des autorités locales et à établir des priorités communes telles que la mobilité urbaine durable, le rôle des femmes et la manière de soutenir l'emploi. Des représentants des autorités locales euro-méditerranéennes ont également partagé leurs expériences concernant la promotion de l'emploi local et le soutien pour l'entrepreneuriat, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Le Secrétariat général de l'UpM a tenu une réunion opérationnelle avec les acteurs du projet de renforcement des capacités d'ARLEM dans le domaine **du développement urbain** (voir p. 36). En parallèle à ces relations institutionnelles, il continue de travailler étroitement avec les acteurs des autorités locales afin d'améliorer la dimension locale de sa coopération régionale et de ses projets régionaux.

Le Secrétariat général de l'UpM et la Commission inter-méditerranéenne de la Conférence des régions périphériques et maritimes d'Europe (CRPM) ont signé un protocole d'accord en juin 2013 visant à renforcer le travail en commun et à promouvoir le rôle des régions dans la coopération méditerranéenne.

Parlement européen

Le Secrétariat général de l'UpM a tenu plusieurs réunions avec le président du

Parlement européen, M. Martin Schulz. **Une séance de travail sur l'Union pour la Méditerranée** a eu lieu à la commission des Affaires étrangères du Parlement européen le 31 mars 2014, à laquelle a participé le Secrétaire d'État espagnol pour l'Union européenne, M. Íñigo Méndez de Vigo. Les projets et initiatives développés par le Secrétariat général de l'UpM ont fait l'objet de discussions, ainsi que les perspectives de développement en tant que plateforme pour la promotion d'une intégration régionale en Méditerranée.

Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM)

En plus de la coopération existante avec l'AP-UpM, le Secrétariat général de l'UpM a officialisé un nouvel accord de coopération avec l'APM par le biais de l'adoption d'un protocole d'accord, signé le 9 avril 2013. Ce document commun jette les bases du renforcement de la coopération avec les parlementaires nationaux des pays méditerranéens.

Comité économique et social européen (CESE) et institutions européennes assimilées

Pendant cette période d'activité, le Secrétariat général de l'UpM a consolidé ses relations avec le CESE. L'UpM a conjointement organisé avec le CESE le premier sommet du Comité économique et social européen, qui a eu lieu à Barcelone les 11 et 12 novembre 2013. Ce sommet a rassemblé d'importants représentants et syndicats de la société civile et du secteur privé (du Nord et du Sud), afin de discuter et d'échanger des points de vue concernant les principales priorités et principaux domaines de travail de l'UpM, tels que l'autonomisation des femmes, la création d'emploi et l'entrepreneuriat.

Valoriser la coopération régionale et sous-régionale

En plus de son partenariat institutionnel et opérationnel central avec les institutions européennes, le Secrétariat général de l'UpM a continué de développer ses relations avec les organisations et programmes de coopération régionaux, sous-régionaux et internationaux, tels que le Forum économique de la Méditerranée occidentale — Dialogue 5+5 et l'accord d'Agadir. Ces relations renforcées sont essentielles pour assurer une meilleure coordination et de meilleures synergies, ainsi que pour accroître la capacité opérationnelle des partenariats déjà établis, en vue de la réalisation et de l'achèvement d'initiatives et de projets concrets.

Organisations et initiatives régionales, sous-régionales et internationales

Le Secrétariat général de l'UpM s'est impliqué dans le cadre du [Dialogue 5+5](#) dans les activités les plus directement liées à ses domaines d'actions prioritaires. Il a entrepris plusieurs actions et initiatives avec l'[Union du Maghreb arabe](#) (UMA) et l'[Unité technique de l'accord d'Agadir](#).

La Ligue des États arabes est un partenaire clé pour l'UpM. Elle a activement participé aux réunions de hauts fonctionnaires de l'UpM.

Plusieurs actions et initiatives supplémentaires ont été développées en 2013 et 2014 avec le [Conseil des États de la mer Baltique](#) et le [Groupe de Visegrád](#).

Le Secrétariat général de l'UpM a également engagé des contacts préliminaires avec un certain nombre d'institutions régionales, notamment l'[Organisation de coopération économique de la mer Noire](#) (OCEMN), le [Conseil de coopération régional](#) (CCR), l'[Initiative « Mers adriatique et ionienne »](#) et le [Secrétariat du Commonwealth of Nations](#).

Participation aux conférences ministérielles et réunions de haut niveau

Le Secrétariat général de l'UpM a participé à nombre de conférences ministérielles, réunions de haut niveau et événements convoqués afin de discuter de problématiques spécifiques qui intéressent la région. Citons notamment [la conférence ministérielle sur la stabilité et le développement en Libye](#), qui s'est tenue à Madrid le 17 septembre 2014, [la réunion ministérielle informelle du groupe méditerranéen des pays de l'UE](#), à Alicante, en Espagne, le 16 avril 2014, [la conférence internationale « Investir en Tunisie : start-up democracy »](#), à Tunis, le

8 septembre 2014, [la conférence du Caire pour la Palestine et la reconstruction de Gaza](#), au Caire, le 12 octobre 2014, [la 5^e édition du Sommet Global de l'Entrepreneuriat](#) (GES), à Marrakech, du 19 au 21 novembre 2014, et [la 2^e édition du Forum mondial des droits de l'homme](#) (FMDH), à Marrakech, du 27 au 30 Novembre 2014. L'importance de ces réunions et des acteurs impliqués illustre l'intérêt manifesté par le rôle de l'UpM dans la région et son rôle de promoteur d'un dialogue régional inclusif et porteur de résultats.

La communication de l'UpM en chiffres

+ **800**

**CONTACTS
MÉDIAS**

➤ dans la région euro-méditerranéenne,
régulièrement informés par le service
de presse de l'UpM.

900

**ARTICLES
LIÉS À L'UPM**

➤ très importante couverture médiatique
et nombreux articles sur les **projets et
initiatives** lancés et sur les réunions
ministérielles organisées.

+ **10 000**
ACTEURS



régulièrement informés
**des derniers
développements de l'UpM.**

Plus de

400 000 pages consultées

sur le site web de l'UpM chaque jour.

Lancement d'un
nouveau site
web multilingue
remanié et d'une
lettre d'information
électronique
(disponibles en anglais,
en français et en arabe)..



Plus de

**18 000 utilisateurs
en ligne**

suivent les activités et
actions de l'UpM sur ses
comptes sur les réseaux
sociaux.

Communiquer plus largement

L'UpM est une institution comprenant 43 pays et ayant pour mission de promouvoir les projets et activités de coopération régionale dans la région euro-méditerranéenne. La communication est donc un objectif stratégique pour le Secrétariat général de l'UpM.

Les actions entreprises à cet égard incluent le développement de relations avec d'importants **responsables médias et leaders d'opinion** à travers la région euro-méditerranéenne (visites de travail, événements informatifs, accords de partenariat) et la création d'une série de **nouveaux outils de communication** (contenus pour le site web et vidéos) **et de publications** (brochures, lettres d'information et fiches projets).

Le Secrétariat général de l'UpM a lancé un **nouveau site web refondu**, qui offre une expérience utilisateur améliorée grâce à une meilleure navigation et un accès facilité aux contenus. Une plateforme multilingue a également été développée et lancée afin de rendre disponible l'accès au site de l'UpM en anglais, en français et en arabe. Ces actions ont permis aux indicateurs de performance du site web de s'améliorer progressivement, notamment le nombre total de visites, et les informations parviennent désormais à un public élargi au sud de la Méditerranée. De même, la **lettre d'information bimensuelle de l'UpM** tient informés des plus récentes actualités, projets et travaux menés par le Secrétariat général de l'UpM plus de 10 000 acteurs, leaders d'opinion et autres personnes s'intéressant aux questions méditerranéennes.

Le Secrétariat général de l'UpM a étroitement suivi et participé, le cas échéant, aux discussions visant à générer des analyses et des idées concrètes pour promouvoir la coopération régionale. Des séances informatives concernant l'UpM se sont tenues en collaboration avec d'importants groupes de réflexion et universités, notamment le CIDOB, les Amis de l'Europe, le Real Instituto Elcano,

le Collège d'Europe et l'IBEI. Le Secrétariat général de l'UpM a également accueilli la création de la MED Confederation, réseau clé d'acteurs développé dans le but de promouvoir la coopération socio-économique dans la région méditerranéenne, et a collaboré avec ses membres, notamment La Caixa, l'IMed (Institut européen de la Méditerranée), le WSBI (World Savings and Retail Banking Institute, Bruxelles), l'IPEMED (Institut de prospective économique du monde méditerranéen, France), la Caisse des dépôts et consignations (Tunisie), la Caisse de dépôt et de gestion (Maroc), la TEPAV (Economic Policy Research Foundation de Turquie), Al Barid Bank (Maroc) et la CEEBA (Confederation of Egyptian European Business Associations d'Égypte).

De plus, une collaboration opérationnelle a été établie avec les unités **de presse et communication des institutions partenaires clés**, telles que les chargés de presse des délégations de l'UE dans les États membres de l'UpM, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne. Cette collaboration a ainsi permis au Secrétariat général de l'UpM d'atteindre un public plus large dans les pays du nord et du sud de la Méditerranée.

Au cours de cette période, le Secrétariat général de l'UpM a également renforcé sa présence sur les principaux **réseaux sociaux**, avec notamment une augmentation du nombre d'abonnés sur ses comptes Facebook et Twitter. Le Secrétariat général de l'UpM a commenté ses propres événements en direct sur Twitter et créé des galeries photos et vidéos afférentes sur Flickr et YouTube.



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط

© Union pour la Méditerranée, mars 2015

© **Toutes les photos** figurant dans le présent rapport d'activité sont la propriété de l'Union pour la Méditerranée, sauf: p. 14, 28 © Conseil européen; p. 21 © AICEP Portugal Global; p. 25 © Fundació Bancaria la Caixa; p. 35, 37, 39, 42, 49 © ENPI Info Centre; p. 64 © Association Nouvelle Chance; p. 67, 71 © BPW Ramallah | Union européenne; p. 68 © Présidence de la République Française; et p. 73, 74 © ONU Femmes.

Tous droits de production et de traduction réservés pour tous les pays.

Imprimé à Barcelone, Espagne.

PROJECTS FOR PROGRESS





Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط

PROJECTS FOR PROGRESS

Suivez l'actualité du Secrétariat général de l'UpM sur :



www.facebook.com/ufmsecretariat



[@UfMSecretariat](https://twitter.com/UfMSecretariat)



Palau de Pedralbes
Pere Duran Farell, 11
08034 Barcelone, Espagne

Tél.: 00 34 93 521 4100
Fax: 00 34 93 521 4102
Courriel: info@ufmsecretariat.org
Site web: www.ufmsecretariat.org/fr/